



Sologne Nature  
Environnement



RAPPORT ANNUEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 11 JUIN 2022

# SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION.....	4
RAPPORT MORAL.....	6
ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE .....	8
Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur le Cosson.....	9
Projet reconquête de la biodiversité des sous-trames prairies humides, mégaphorbiaies, tourbières et landes humides sur les têtes de bassin versant des Sauldre .....	9
Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur le Beuvron.....	10
Opération Havre de paix pour la Loutre en Sologne.....	10
Suivi de la Cistude d'Europe.....	11
Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des Chiroptères en Sologne et Vallée du Cher.....	12
Inventaires faunistiques sur des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).....	12
Participation au projet CAREX.....	13
Suivi des Amphibiens de l'installation de stockage de déchets de Villeherviers .....	13
Les Syrphes : remarquables bio-indicateurs de la qualité des habitats .....	14
Plan de gestion et valorisation du Domaine des Lévrys à Nouan-le-Fuzelier .....	14
Mise à jour du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Baltan de Villeherviers .....	15
Réseau SNCF.....	15
Partenariat avec les Conseils Départementaux du Cher et du Loiret et le Syndicat de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre sur l'Espace Naturel Sensible de l'Étang du Puits .....	15
Amélioration et actualisation des connaissances sur quatre espèces de lépidoptères d'intérêt régional et présents en Sologne entre 2000 et 2021 .....	16
Autoroutes et biodiversité.....	16
Objectif MARES.....	16
Base de données faune/flore Obs'Sologne .....	17
SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT .....	18
Bilan quantitatif global.....	19
Programme Chéquiers Nature Cher.....	19
Programme éducatif de Romorantin-Lanthenay .....	20

Dispositif pédagogique de la CREEDD.....	20
Programme de découvertes nature “Sologne, naturez-vous !” .....	21
Parc Floral d’Orléans-la-Source.....	21
Programme Les Estivales de l’eau .....	22
Participation aux projets du GRAINE Centre.....	22
Autres interventions et partenaires.....	23
Référents Climat .....	23
<b>MÉDIATION, ACCOMPAGNEMENT .....</b>	<b>25</b>
Consultation sur l’eau 2021 : Tous Solognéaux ! .....	26
Objectif Climat 2030 : s’adapter aux changements climatiques .....	27
Mutualisation des compétences au sein du réseau associatif environnemental.....	29
Création du site internet de l’association CERCOPE .....	29
Mise en page du poster “Le Baromètre de la nature dans le Loiret” .....	29
Participation aux réunions institutionnelles .....	30
<b>VIE DE L’ASSOCIATION .....</b>	<b>31</b>
Site Internet de l’association .....	32
Lettre Sologne Nature Infos .....	32
Nos réseaux sociaux.....	32
Groupe ornithologique.....	33
Comptages des oiseaux d’eau hivernants .....	33
Commission Biodiversité .....	33
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en Sologne .....	34
Groupe mammifères.....	34
Groupe botanique.....	34
Suivi annuel des sites d’hibernation des chauves-souris en vallée du Cher .....	35
Week-end Naturaliste Sologne.....	35
Journée des adhérents à Châtres-sur-Cher .....	36
Salon de l’Automne et du Champignon .....	36
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>37</b>
<b>RÉSULTAT DE L’EXERCICE 2021 .....</b>	<b>38</b>
<b>BILAN 2021.....</b>	<b>38</b>
<b>PRÉVISIONNEL 2022 .....</b>	<b>39</b>

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Sologne Nature Environnement (SNE) est la principale association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement de Sologne.

## SNE C'EST :

- plus de **300** adhérents répartis sur toute la Sologne et sa périphérie
- une équipe pluridisciplinaire de **9** salariés
- plus de **12 000** personnes sensibilisées par an
- des dizaines de partenaires publics et privés
- plus de **35** ans d'expérience
- Un budget de **500 000 €** par an

## NOS PRINCIPALES MISSIONS



**L'étude de la faune et de la flore** d'une incomparable richesse et diversité. En effet, **on ne peut protéger que ce que l'on connaît bien.**



**L'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement**



**La protection de l'environnement.** Dans le contexte actuel, il est nécessaire de travailler sur le **changement climatique, l'eau, les déchets...**



**L'accompagnement d'acteurs publics ou privés** dans leurs démarches de **développement durable.**



Affiliée à France Nature Environnement, à travers sa Fédération Régionale France Nature Environnement - Centre-Val de Loire, elle participe aussi à de nombreuses commissions (départementales, régionales et nationales), pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques liées particulièrement à l'aménagement du territoire.

Elle agit en faveur de la valorisation écotouristique du patrimoine naturel solognot.

Elle contribue également, à travers de nombreuses études et divers programmes scientifiques, au suivi et à l'inventaire des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial afin de favoriser les actions conservatoires.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2021



## L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2021



L'équipe des permanents comptait 9 salariés permanents en 2021, tous en CDI. Notre animatrice nature Aurélie Simard est partie pour d'autres horizons après 10 ans au service de l'association, remplacée par Sarah Bricard. Nous avons recruté 2 CDD pour surcroît d'activité : Cathie Queugnet-Décout au pôle animation pendant 2 mois et Margaux Sicre au pôle études pendant 5 mois. Nous avons pu accueillir Camille Le Trocquer et Brice Flavigny, volontaires en service civique, ainsi que Mélissa Ferrand et Jonas Biguet, stagiaires.

# RAPPORT MORAL

DANIELLE ATTIA-SCHUSSLER,  
PRÉSIDENTE DE SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

## ENSEMBLE NOUS AVONS SU PRENDRE DES DÉCISIONS PARFOIS DIFFICILES, MAIS TOUJOURS DANS L'INTÉRÊT DE SNE !

Au nom du Conseil d'Administration je tiens à remercier chacun de sa présence :

- Mr BRIDET - Vice-Président du Conseil Régional et le Elus présents
- Vous tous adhérents de longue date ou de quelques semaines

La vie associative est pleine de surprise ! En juin 2021 je rentre au Conseil d'Administration, toute heureuse de pouvoir apporter des idées et peut-être un brin de nouveauté.

A la première réunion qui doit installer les membres du Bureau, j'aurai dû comprendre que porter l'association n'était pas un long fleuve tranquille : Personne ne souhaitait prendre la Présidence à cause d'un administrateur avec qui, il semblait très compliqué de travailler sereinement. Le temps passait, nous n'avancions pas, la nuit allait tomber Alors j'ai fait une proposition à Emmanuel REGENT :

« Si je me présente, acceptes-tu d'être Vice-Président ? ». Sans hésiter il a dit OK !

Nous avons été élus par 10 voix sur 12. Les 2 voix manquantes étant celles de l'Administrateur dont j'ai parlé plus haut et du pouvoir qu'il détenait.

Juillet/ Aout passent et j'ai été obligée de me rendre à l'évidence, il était compliqué pour un nouvel administrateur de trouver les bonnes informations concernant la partie « GESTION » ou « RESSOURCES HUMAINES ».

Les membres du BUREAU ont été les premiers à me suivre dans la nécessité de mettre en place une démarche « QUALITE » auprès des salariés et je remercie Nicole FOUILLIT, secrétaire de l'association, qui a pris à bras le corps cette tâche difficile à mener tant la résistance est puissante.

Nous avons commencé par le Pôle Animation pour savoir comment étaient gérés leurs plannings... Comment étaient rédigés les devis et pourquoi des remises étaient accordées sans motifs... Pourquoi les 1/2 journées de préparation n'étaient jamais intégrées au coût pédagogique...

Nous avons demandé à tous, « Animation », « Etudes et Projets », la mise en place de plannings plus lisibles qui restent encore aujourd'hui

à améliorer. Nous avons demandé, à tous, de modifier les habitudes pour revenir dans la légalité du nombre d'heures supplémentaires, c'est-à-dire 70 H maximums par an et plus 200 H !!!

Ce qui a amené le Conseil d'Administration, en fin d'année 2021, à valider un Règlement Intérieur pour les salariés, qui est celui de notre Convention et que d'autres associations identiques à la nôtre avaient déjà mis en place.

- RI validé par la DIRECCTE !

La contestation n'a pas tardé pour une partie des salariés, appuyé par Michel ROUBALAY et Jean Pierre FESSY, administrateurs exclus le 10 mai dernier. Pour eux les salariés ont tous les droits « par ce que nous sommes une association et pas une entreprise ». La belle affaire !!!

Pour moi, c'est la rigueur qui prime, par ce que nous recevons de l'argent public, celui de nos IMPOTS !

Tout ce petit monde a contacté l'Inspecteur du Travail, que nous avons rencontré en mars 2022. Ce qu'il en est ressorti :

- Le « REGISTRE du PERSONNEL » n'a pas été tenu à jour depuis 3 ans
- Les 2 contrats de travail à « TEMPS PARTIEL » ne comportaient pas toutes les mentions obligatoires
- Les « HEURES SUPPLEMENTAIRES » avaient été récupérées, de tout temps, mais sans majoration sur les jours de semaine. SNE va devoir régulariser le paiement des majorations sur 3 années
- Les « PROCEDURES QUALITE » que nous essayons de mettre en place, sont impératives pour savoir qui fait quoi et comment dans l'équipe salariée
- Le « DROIT du TRAVAIL » est le même pour toute structure et l'inspecteur a précisé qu'avec 9 salariés la gestion est celle d'une Entreprise. Dans le même temps une partie des Salariés et des membres du Collectif, crie au scandale sur les réseaux sociaux !!!

A ce jour SNE ne subira pas les « pénalités » Urssaf et autres, car le Bureau a su démontrer qu'il avait initié le changement et qu'il faisait tout pour mettre en place les outils de gestion nécessaires. Mais je tiens à préciser qu'il faudra certainement revoir les conditions des contrats de travail avec un expert dans le domaine !

Les Ressources Humaine ne manquent pas de piquant chez SNE, car depuis 2 mois toutes questions ou échanges de point de vue peut devenir avec une partie des salariés « HARCELEMENT MORAL » ou « RISQUES PSYCHOSOCIAUX »

C'est d'ailleurs ce qui a entraîné la démission d'Emmanuel REGENT le 4 avril 2022 où il précise son ras-le-bol de se faire « insulter » par certaines et certains salariés. Je suis bien obligée de le rejoindre sur ce point précis, car le Bureau subit les mêmes agressions verbales.

ENSEMBLE NOUS  
AVONS SU PRENDRE  
DES DÉCISIONS  
PARFOIS DIFFICILES,  
MAIS TOUJOURS DANS  
L'INTÉRÊT DE SNE !



Le fait qu'une partie des salariés estiment que chaque délibération du Conseil d'Administration est automatiquement un acte visant à détruire leur autonomie professionnelle est tout à fait incongrue. Il n'y a jamais eu d'opposition du CA contre les salariés, c'est un non-sens...

Cela est d'autant plus un non-sens, que les Présidents s'épuisent les uns après les autres et que chaque nouveau membre du CA s'étonne très rapidement que les réunions traitent systématiquement de problèmes salariaux incompris et non des sujets qui nous rassemblent : La protection de la nature !

Je ne suis pas de celle qui cherche des bouc-émissaires, je me bats avec un esprit critique et constructif, toujours bénéfique pour le bien être de l'association. Je pense que cette crise est un moment douloureux pour tous, mais qu'il faut savoir regarder loin, pour initier des changements.

Par exemple, mettre en place un « **ACCORD d'ENTREPRISE** » afin d'annualiser les heures de travail et donner plus de souplesse aux salariés. La négociation avec les délégués du personnel sera forcément compliquée !

Autre exemple, remettre l'adhérent au cœur de la « **VIE de l'ASSOCIATION** » afin d'animer certaines activités comme dans toute association. (En septembre dernier j'ai participé à Pruniers en Sologne à une éco balade pour ramasser les débris en forêt. Rien de bien compliqué en soi... C'est un salarié « Animateur Nature Professionnel » qui prend en charge ces balades, sur 1/2 journée et toujours samedi !). Ailleurs c'est le citoyen qui se propose ou qui organise l'activité !

Et aussi, travailler sur un « **PROJET ASSOCIATIF** » afin de construire tous ensemble, adhérents et salariés, le fil d'Ariane de SNE, association qui doit rester environnementale. Sologne Nature Environnement doit s'ouvrir au plus grand nombre de citoyens et pour y arriver elle doit rester centrée sur la défense de la biodiversité et des écosystèmes, sans être tentée par une dérive animaliste. D'autres associations, qui sont nationales, portent déjà ce combat !

Le changement doit, peut-être passé par une réorganisation complète du fonctionnement de l'association. Depuis trop longtemps une poignée de salariés, naturalistes passionnés, a pris le pouvoir et refuse toute autorité statutaire, pour eux la hiérarchie est un « gros mot ».

Patrice a supporté la situation ces dernières années, mais la nouvelle Directrice qui souhaite manager autrement essuie critiques et autres revers au bout de 15 jours. C'est insupportable ! Je témoigne de sa volonté, de son équité et de son savoir-faire, mais je crains que les comportements contestataires des salariés ne découragent toute bonne volonté...

De mon côté, j'ai pris quelques moments de plaisir lorsque les tâches administratives m'ont laissé un peu de répit :

- Co-constructions et rédaction du projet « **VERRIERE – JARDIN POTAGER – GRAINOTEQUE** » avec de nouveaux adhérents...
- enue des stands SNE aux « **BOURSES du TOURISME** » à Salbris d'abord puis à Blois. Une idée est née, le slogan a suivi pour attirer les hébergeurs. Deux structures sont devenues adhérentes le jour même à Blois...
- Rencontres Entreprises, avec l'une possibilité d'une étude sur la « **POLLUTION LUMINEUSE des ECLAIRAGES PUBLIC** » et avec l'autre possibilité de « **MECENAT** »...
- Rencontre avec l'UCPS et une ambition de reconstruire des

événements en commun...

- Rencontre avec des PROPRIETAIRES de SOLOGNE pour définir les valeurs communes que nous défendons : Biodiversité – Identité de la Sologne – Limiter l'engrillagement. Ensuite, mieux se faire connaître pour œuvrer ensemble...
- Rencontre avec Me la Maire de Marcilly en Gault sur le dossier NATURA 2000.
- Prise de contact avec d'autres Asso du réseau lors de l'Assemblée Générale de notre FEDERATION « **FNE CVDL** ».
- A chaque fois des discussions franches et enrichissantes, qui pourraient amener à des projets, toujours en lien direct avec l'objet de SNE... Mais peut-on avoir l'envie d'avoir envie dans la situation délétère qui est celle de SNE !

Laissez-moi un peu de temps pour vous présenter les quelques projets qui se terminent et d'autres à venir :

- Partenariat avec VINCI/COFIROUTE qui touche à sa fin
- Projet de 4 Ecobalades en Grande Sologne
- Inventaire Biodiversité Communale sur 2 ans : Sainte Montaigne – Selles Saint Denis – Villefranche – Le Controis – Vannes sur Cosson
- Etude à venir sur les Ponts concernant la LOUTRE : Selles Saint Denis
- Réhabilitation des MARES avec le Conseil Régional
- Aménagement de sites naturels : Pruniers – Neung sur Beuvron
- Objectif Climat 2030 sur 3 communes : Bracieux – Châtres – La Ferté St Aubin
- A ce jour nous avons 50 Conventions avec des Communes

Remerciements sincères à nos partenaires et financeurs !

Une dernière information... La CAISSE d'EPARGNE LOIRE CENTRE, met à notre disposition une dizaine de ses collaborateurs le 17 juin 2022, pour la « **JOURNEE de SOLIDARITE** ». L'action se passe au Parc de Beauvais, au siège de SNE, avec pour projet la remise en état du Bioparc : Défrichage – Arrachage - Remise en état des panneaux.


- Si quelques adhérents souhaitent participer, qu'ils viennent me voir tout à l'heure
- Les horaires seront 9h30 / 17h30

Pour conclure je me permets de dire que face à ceux et celles qui cherchent à fragmenter l'association, il n'y a pas plus puissant que la force tranquille de notre équipe d'administrateur. Nous avons appris à nous connaître et à faire front face à l'adversité...

Chacun a compris qu'être administrateur, c'est être « **BENEVOLE -EMPLOYEUR** ».

Je vous remercie

DANIELLE ATTIA-SCHUSSLER, PRÉSIDENTE



# ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE

S'APPUYANT SUR UNE CONNAISSANCE ACQUISE SUR LE TERRAIN DEPUIS PLUS DE 35 ANS, SNE MET À DISPOSITION SES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET JURIDIQUES AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE D'EXPERTISE CONSEIL EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (AVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE, PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS...)

## PROJET RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ DES SOUS-TRAMES PRAIRIES HUMIDES, MÉGAPHORBIAIES, TOURBIÈRES ET LANDES HUMIDES SUR LES TÊTES DE BASSIN VERSANT DES SAULDRE

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, un projet sur les milieux humides des têtes de bassin versant des Sauldre a été mis en place en 2019. Ces milieux humides sont particulièrement menacés et ont tendance à se refermer bien qu'ils abritent de nombreuses espèces patrimoniales. Les objectifs principaux du projet sont donc les suivants : améliorer la connaissance sur la faune et la flore de ces habitats, restaurer ces milieux remarquables, et sensibiliser les acteurs locaux à la préservation des milieux aquatiques et la ressource en eau. Dans cette optique, 3 sites pilotes ont été étudiés en 2019 et 2020. Il s'agit de deux prairies humides et d'une lande humide tourbeuse. Ces milieux ont été diagnostiqués par la détermination de leurs habitats, et par des inventaires floristiques et faunistiques. De plus, l'outil Liger a été utilisé pour évaluer l'état de conservation et les fonctionnalités des zones humides, mais aussi suivre et d'évaluer l'efficacité des travaux de gestion et de restauration qui seront menés. Les trois sites sont constitués d'habitats patrimoniaux sur lesquels on recense 62 espèces de plantes. Afin de préserver ces milieux, en 2021, une des prairies humides à molinie, localisée à Souesmes, est couverte par une convention de gestion entre le propriétaire, le locataire de chasse et Sologne Nature Environnement. Le site est également restauré via un chantier d'arrachage des ligneux, qui colonisent la prairie et contribuent à sa disparition par évolution en friche. Enfin, l'ensemble de ce projet est valorisé via une websérie sur les réseaux sociaux "A la reconquête des milieux humides de la Sauldre". Six épisodes présentent l'étude et l'intérêt de la préservation de ces zones humides. Riche de son succès, elle a mobilisé plus de 9000 clics en quelques mois ! A l'avenir, le site sera suivi afin d'observer son évolution et le retour de la biodiversité sur ces milieux rares et patrimoniaux.



**Prairie humide avant et après le chantier d'arrachage des arbres et arbustes**

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LE COSSON

Riche de l'expérience acquise sur le Beuvron, Sologne Nature Environnement renouvelle cette étude en la déclinant sur le Cosson, toujours soutenue par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental de Loir-et-Cher (CD41). Les objectifs sont les mêmes : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le Cosson, identifier les menaces anthropiques telles que la dangerosité de certains ponts vis-à-vis de la mortalité routière, et maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2021, nous avons ainsi mis en réseau différents acteurs tels que l'OFB, le SEBB et le Château de Chambord. Avec eux de nombreuses prospections ont été menées sur le Cosson. Elles confirment de nouveau la présence de la Loutre à la confluence avec le Beuvron, mais aucun indice n'est retrouvé sur le reste du cours d'eau.

La dangerosité de 16 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée. Seulement 12,5% des ouvrages sur le Cosson présentent un risque fort à très fort pour l'espèce. Bien que ce chiffre soit plutôt faible, un des ouvrages sera aménagé en 2021. Comme sur le Beuvron, l'aménagement permettra à la Loutre de traverser le pont en toute sécurité.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LE BEUVRON

La Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique qui occupe tous les types de cours d'eau, rivières, étangs, et mares. En France, elle était autrefois présente sur l'ensemble du territoire et a subi un important déclin au cours du 20ème siècle. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation se sont amorcés mais cette recolonisation est très lente, en raison du faible taux de reproduction de l'espèce et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. Bien présente le long de la Loire, mais encore discrète sur le Cher, la Loutre recolonise progressivement la Sologne via les rivières telles que la Sauldre, le Beuvron ou le Cosson. Notre territoire constitue ainsi une des limites Nord de sa répartition. Plus de 10 ans après les dernières études, Sologne Nature Environnement lance un nouveau programme d'études, soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental de Loir-et-Cher (CD41). Il a plusieurs objectifs : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le Beuvron, identifier les menaces anthropiques en étudiant la dangerosité



de certains ponts départementaux vis-à-vis de la mortalité routière, et maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2020, nous avons ainsi mis en réseau une dizaine d'acteurs sur le sujet. Avec eux, un fort travail de concertation et d'entraide est réalisé avec les deux services du CD41 (voirie et biodiversité), le SEBB (Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron) et l'OFB (Office Français de la Biodiversité). De nombreuses prospections ont été menées sur le Beuvron avec plusieurs partenaires du projet. Elles ont permis de découvrir des indices de présence de la Loutre à la confluence entre la Loire, le Beuvron et le Cosson, à Candé-sur-Beuvron. L'espèce est donc toujours présente sur le cours d'eau. Il semble donc important d'agir pour favoriser son retour dans les meilleures conditions possibles. La dangerosité de 29 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée. Seulement 16% des ouvrages sur le Beuvron présentent un risque fort à très fort pour l'espèce. Bien que ce chiffre soit plutôt faible, il est important de mettre en place un programme d'actions pour rétablir la continuité écologique sur ce cours d'eau. Ainsi, en 2021, le pont départemental de Cellettes est aménagé via un encorbellement. Celui-ci permet le passage de la Loutre et des autres mammifères, en toute sécurité, sous le pont. Il est surveillé par un piège-photographique durant un an. C'est un aménagement presque unique en région Centre-Val de Loire (quelques aménagements existent sous les autoroutes). Un an plus tard, quelques mammifères de toutes tailles utilisent l'encorbellement, preuve de son efficacité. Il reste à espérer que la Loutre emprunte prochainement cet ouvrage !

## OPÉRATION HAVRE DE PAIX POUR LA LOUTRE EN SOLOGNE



La préservation de la Loutre passe aussi par la préservation de ses sites de repos. Ainsi, en 2021, Sologne Nature Environnement a lancé un nouveau projet, soutenu cette fois encore par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental de Loir-et-Cher (CD41).

Les objectifs de ce nouveau projet sont les suivants : Améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le bassin du Cher, impliquer les collectivités territoriales dans la prise en compte de l'espèce via les politiques publiques liées à l'aménagement et à la gestion des zones humides, et améliorer le potentiel d'accueil des habitats de la Loutre sur le Cher.

La commune impliquée dans ce projet est celle de Villefranche-sur-Cher. Après une rencontre avec la municipalité, celle-ci s'est engagée dans un conventionnement Havre de Paix sur le site de la Plage. Ce conventionnement, cosigné par la commune, Sologne Nature Environnement et la SFEPM (Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères), permet d'offrir à la Loutre des espaces de tranquillité, propices au repos et parfois même à la reproduction. La convention liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure.

En parallèle, la fréquentation de la Loutre sur la Plage est étudiée à l'aide de prospections mensuelles sur 1 an. Des pièges photographiques ont également été installés pour suivre la zone. A ce jour, la présence de la Loutre n'est pas détectée sur le site. Mais celle-ci est pourtant bien présente sur celui-ci. Un bénévole de l'association retrouve des épreintes en amont et en aval de cette plage. Tout récemment, celle-ci a été détectée à moins d'un kilomètre de la Plage.

Une fois le site de la Plage protégé en faveur de la Loutre, des actions seront menées, en 2022, pour améliorer le potentiel d'accueil de celui-ci. Il s'agira de gérer les espèces exotiques envahissantes et d'installer des caches pour l'espèce. Ces gîtes sont des lieux de repos ou de reproduction. Leur création offrira aux loutres des abris supplémentaires dans des zones de tranquillité pour l'espèce. Cette action se fera par l'organisation de chantiers bénévoles par Sologne Nature Environnement. Puis le site sera contrôlé durant un an afin d'observer la fréquentation de l'espèce après gestion en sa faveur.



## SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE

La Cistude est la seule tortue présente en France qui est inféodée aux eaux douces. On la retrouve dans les étangs et les rivières où elle partage son temps entre bain de soleil et glanage de nourriture. En Sologne, la Cistude est peu commune. Un étang est connu depuis 1990 pour accueillir des Cistudes. Grâce à la sensibilisation du propriétaire de cet étang, la population est étudiée depuis 2011 avec le soutien de la DREAL et de la région Centre-Val de Loire. Depuis 2018, de nombreuses découvertes sont obtenues par Sologne Nature Environnement sur cette population. La taille de la population est évaluée. La station de ponte de celle-ci est découverte. Menacée, elle est protégée, dès 2020, par un filet électrifié qui repousse les prédateurs qui dévorent les œufs

de Cistude, ce qui menace le devenir de la population.

En 2021, une nouvelle étude améliore les connaissances sur les jeunes Cistudons, ou émergents. 21 nids sont suivis au sein de la zone de protection Bien que la ponte soit réalisée au printemps 2020, les Cistudons quittent les nids entre le 1 mars et le 24 avril 2021. Au total 191 œufs ont été pondus sur la station et 178 ont éclos. Ainsi, en 2020, dans 93% des cas, les pontes réalisées ont produit des jeunes. Un taux record en France ! Il est certain que le printemps chaud et l'été sec a favorisé ce taux. En Sologne, une femelle pond 9 œufs en moyenne, tandis qu'en Brenne, il s'agit plutôt de 6 œufs. Nos femelles sont donc très fécondes, mais pourquoi ? A ce jour, impossible de l'expliquer.

Après la connaissance, place à l'action ! Le filet étant très efficace pour protéger les pontes, il a donc été agrandi. Désormais, les Cistudes peuvent pondre au sein de 1349 m<sup>2</sup> de terres protégées de la prédation (contre 594 m<sup>2</sup> auparavant). Mais le site est également géré pour garder toutes les caractéristiques garantes de la survie des Cistudons. Ils doivent se protéger de la prédation aérienne mais aussi de la dessiccation. Il faut donc maintenir des zones refuges (broussailles, ronciers), pour que les petits s'y dissimulent ou se protègent du soleil. Cependant, il faut aussi limiter le développement trop important des arbustes qui ombragent le sol, ce qui limite le développement des œufs. De plus, leurs racines empêchent les femelles de pondre ou détruisent les nids. La gestion de ces sites est donc un équilibre entre ces caractéristiques. L'association a donc initié un chantier d'arrachage manuel des jeunes peupliers trembles présents sur la station, tout en préservant un fourré. Cette action est réalisée en octobre 2021, période à laquelle, ni les femelles, ni les Cistudons ne sont présents. Leur dérangement est donc limité !

Enfin, comme la protection passe aussi par la sensibilisation, de nombreux articles de vulgarisation et de communication ont été produits dans le cadre de cette étude. La Websérie "Dans la peau d'une Cistude" saison 3 a été diffusée durant plusieurs semaines sur les réseaux de communication de l'association. À l'aide de quelques vidéos et photographies, les internautes découvrent la Cistude, son milieu de vie, sa reproduction et les découvertes sur celle-ci en Sologne. Riche de son succès, le 21/02/2022, 10 778 interactions ont été comptabilisées pour ces articles.

## INVENTAIRES FAUNISTIQUES SUR DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) se définit comme un secteur du territoire national sur lequel les experts scientifiques et naturalistes ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel (faune, flore et milieux).

En 2021, nous avons réactualisé six sites ZNIEFF, quatre dans le département du Loir-et-Cher et deux dans le département du Cher. Il s'agit des sites suivants : Prairie humide de la Baleinerie (Villefranche-sur-Cher), Prairies de Courgerais (Selles-Saint-Denis), Petit étang Gillet (Veilleins), Etang des Plaines (La Ferté-Imbault), Marais des Grands Nérots et Marais de la Rondelière (Clémont). Les groupes suivants ont été recensés : oiseaux, mammifères (hors chauves-souris), amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères et orthoptères.



## PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES CHIROPTÈRES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

Cette année encore, la DREAL et le Conseil Départemental du Loiret ont financé une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des chauves-souris en Sologne. Ainsi en 2021, les bâtiments publics de 10 communes supplémentaires ont été prospectés. Cette année, 9 propriétaires privés ont également ouvert leur propriété à la prospection. Au total, 48 pièces ont été prospectées, 13 abritent des chauves-souris dont 10 colonies de reproduction et 3 mentions d'individus isolés. Six espèces étaient présentes ainsi qu'un groupe d'espèces. Il s'agit du Grand Murin, du Grand Rhinolophe, du Petit Rhinolophe, du Murin de Daubenton, de la Pipistrelle commune, de la Sérotine commune et des Pipistrelles. Aujourd'hui il reste encore 3 communes à prospecter en Sologne.



Grâce aux prospections des gîtes d'estivage, aujourd'hui 83 colonies sont recensées. En 2021, 29 ont pu être suivies. Le constat est très nuancé en fonction des espèces. Par exemple, pour les Grands Murins, parmi les trois populations suivies, une seule augmente, les deux autres sont en régression. Tandis que pour les Petits Rhinolophes, la colonie suivie est stable et c'est la plus grande de Sologne et vallée du Cher. Pour les Pipistrelles, il est difficile de dresser un constat. Dix colonies ont été suivies en 2021. Sept d'entre elles n'ont pas été retrouvées. Plusieurs explications liées au fonctionnement de cette espèce entrent en cause. Pour toutes ces espèces, le suivi doit être renouvelé et amélioré sur le long terme.

Depuis 2011, 34 communes ont été également recensées via un inventaire acoustique. Bénéficier de cet inventaire permet de mettre en évidence toutes les espèces présentes sur la commune, celles utilisant des gîtes d'estivage en bâti, comme celles utilisant des gîtes arboricoles. On recense en moyenne 10 espèces sur ces communes sur les 21 présentes en Sologne. Généralement 6 espèces patrimoniales sont recensées au cours de cet inventaire particulier. En 2021, 9 espèces ont été recensées à Ligny-le-Ribault, dont 4 patrimoniales. Onze espèces ont été recensées à Lion-en-Sullias dont 5 patrimoniales.

L'une des actions de gestion et de protection que mène l'association est le conventionnement « Refuge Chauves-souris ». Ce dernier se développe progressivement en Sologne. Non seulement il permet de protéger durablement les gîtes d'estivage, mais les propriétaires de ces derniers deviennent aussi des ambassadeurs de la protection de ces mammifères. Depuis le début de son engagement dans cette démarche il y a 3 ans, SNE a déjà conventionné 7 refuges. Le travail de sensibilisation engagé par l'association par la prospection des gîtes, le suivi des colonies, les inventaires acoustiques et l'animation du réseau « SOS chauves-souris » portent leurs fruits et les demoiselles de la nuit sont désormais mieux considérées sur ce territoire sauvage.

## SUIVI DES AMPHIBIENS DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DE VILLEHERVIERS

Le site de l'ISD de Villeherviers, richement pourvu en espaces et espèces patrimoniales, s'inscrit dans une démarche d'étude et de protection de la biodiversité. Un partenariat est donc mis en place depuis 2011 entre Sologne Nature Environnement et Suez.



TRITONS PALMÉS

L'étude des Amphibiens présents sur le site est une des actions majeures de cette démarche. En 9 ans de suivi, 8 espèces ont été recensées dont le Triton crêté, espèce patrimoniale et d'intérêt communautaire. En 2021, SNE a continué le suivi des communautés d'Amphibiens présents sur les milieux humides du site et le suivi de la dynamique des populations de Tritons. Pour cela, le programme POPAmphibien a été renouvelé. Il s'agit de protocoles nationaux coordonnés par la Société Herpétologique de France (SHF). L'application de ces protocoles permet d'apporter la vision la plus juste possible de l'état des populations et de leur évolution. Deux approches ont été appliquées : le protocole POPAmphibiens communauté et le spécifique Tritons. L'inventaire de toutes les espèces d'amphibiens est réalisé sur toutes les

mares. Tandis que le suivi spécifique mené sur les tritons est réalisé sur 4 mares. Au total, 6 espèces étaient présentes. Parmi celles-ci, 4 sont patrimoniales. Ce sont des espèces à enjeux pour l'Europe, la France et la région Centre-Val de Loire. Grâce au protocole spécifique sur les Tritons, 2 espèces ont été étudiées plus précisément : la Salamandre tachetée et le Triton palmé. Le Triton crêté n'a pas été recensé grâce à cette technique bien qu'il était présent au sein des mares.

## PARTICIPATION AU PROJET CAREX

Contexte : En partenariat avec l'ISTO (Institut des Sciences de la Terre d'Orléans), Sologne Nature Environnement a participé à un projet de recherche multi-acteurs sur l'effet de la restauration hydraulique de la tourbière de la Guette à Neuvy-sur-Barangeon (18). Cette restauration avait pour but de retarder l'abaissement des niveaux d'eau dans la tourbière. SNE a suivi l'évolution de la végétation en réponse à ces travaux de 2014 en 2020, dernière année de suivi flore. Les résultats sont encourageants et semblent montrer un effet positif de la restauration hydraulique du site, même si les dernières sécheresses ont impactées la végétation.

En 2021 nous avons participé à la réunion de présentation des résultats qui venait clôturer le projet.



LINAIGRETTE  
À FEUILLES ÉTROITES

## LES SYRPES : REMARQUABLES BIO-INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES HABITATS

Les syrpes, insectes pollinisateurs, font partie de la famille des diptères (mouches) et sont utilisés pour établir une méthode d'évaluation de l'intégrité écologique d'un site pour appréhender son état de conservation. Nous avons étudié une propriété privée sur la commune de Villeherviers, englobant des prairies et boisements humides connus pour leur richesse spécifique au niveau botanique et pour les odonates (libellules). Ce projet pilote permet une meilleure connaissance de ce groupe d'insectes et d'améliorer les mesures de gestion appliquées, si nécessaire.



Suite à l'annulation de la formation "Utilisation des syrpes comme descripteurs des milieux naturels", à cause de l'épidémie de Covid, et finalement réalisée en décembre 2021, cette étude est finalement terminée avec l'évaluation et la rédaction du rapport. Après le constat d'une assez grande diversité d'espèces (65 espèces de syrpes) identifiée sur le site, nous en avons conclu que la gestion exercée en faveur de la biodiversité est en adéquation avec la richesse du site.

## PLAN DE GESTION ET VALORISATION DU DOMAINE DES LÉVRYS À NOUAN-LE-FUZELIER

Ce projet sur deux ans, initié en 2020, a permis la mise à jour des inventaires faunistiques du site et la rédaction du plan de gestion. Nous avons travaillé étroitement dans le cadre de ce projet avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher (il s'agit d'un site classé Espace Naturel Sensible), le Conservatoire Botanique National du bassin Parisien (c'est également un site ZNIEFF) et le CDPNE (pour leur étude sur les bryophytes du site). La commune de Nouan-le-Fuzelier a accepté notre proposition et une convention tripartite (CD41, commune, SNE) pour la gestion du site a été signée.

En octobre, un chantier de restauration a été réalisé sur une partie de la lande humide tourbeuse en queue d'étang. Il s'agissait d'enlever les ligneux, pour la plupart des jeunes pins, qui colonisent la lande. Les travaux ont été conduits par l'entreprise de génie écologique Environnement 41, en présence de la chargée d'étude de SNE.

Un cahier de fiches techniques de gestion, qui s'adresse surtout aux agents communaux des espaces verts qui gèrent le site au quotidien, a également été rédigé.

Pour valoriser le site naturel, la réalisation d'un sentier d'interprétation pour sensibiliser le public, la réfection complète de l'observatoire ornithologique existant et l'installation de mobiliers (bancs, barrières d'interdictions d'accès sur certaines



**Lande humide avant et après le chantier de restauration**

# MISE À JOUR DU PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE BALTAN DE VILLEHERVIERS

SNE est signataire d'une convention tripartite pour ce site ENS avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher et la commune de Villeherviers.

Suite à un premier plan de gestion du site en 2007, les inventaires des odonates et autres espèces patrimoniales ont été renouvelés cette année et un cahier de fiches techniques de gestion à destination de la commune et des agents communaux à été rédigé.

Un chantier de restauration de la grande mare a été réalisé en octobre 2021 pour permettre une meilleure pénétration de la lumière sur cette zone importante pour les libellules et pour les amphibiens.



## PARTENARIAT AVEC LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU CHER ET DU LOIRET ET LE SYNDICAT DE L'ÉTANG DU PUIIS ET DU CANAL DE LA SAULDRE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIIS



Un important travail a été effectué sur ce site ENS pour la réalisation d'un document de gestion interdépartemental d'une durée de 10 ans (2022 à 2031). En rassemblant l'ensemble des données faunistiques et floristiques existantes du site de l'Étang du Puits, un diagnostic complet a pu voir le jour. La suite logique était la rédaction d'un plan de gestion pour pérenniser et/ou améliorer l'accueil d'une faune et une flore d'importance régionale. On trouve sur cet étang une grande et très belle roselière qui permet d'accueillir trois espèces d'oiseaux rares et en danger : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde et le Héron pourpré. Pour les deux premiers, il s'agit du dernier site de nidification en Sologne !

La concertation locale était un élément clef de la réalisation du plan de gestion, qui intègre la préservation du site dans le contexte local.

En supplément, pour la valorisation du site auprès des visiteurs sur la partie du département du Cher, des contenus et des illustrations ont été réalisés pour équiper un futur sentier d'interprétation de 7 panneaux de sensibilisation sur la faune et flore présentes.

### RÉSEAU SNCF

Contexte : SNCF Réseau souhaite modifier l'entretien des bords de voies ferrées pour ne plus avoir une strate arborée en bordure (problématiques de sécurité) et avoir à la place une strate herbacée. Pour mesurer l'impact de cette gestion sur la biodiversité, la SNCF est accompagnée par le réseau FNE Centre-Val de Loire pour les suivis floristiques et entomologiques. Interviennent LNE, Cercopie, SNE et depuis 2021 ELN (28).

Résultats : Sur les 2 sites pilotes que nous suivons, nous recensons les plantes et les habitats depuis 2018. Le passage vers une strate herbacée a conduit à une augmentation du nombre d'espèces. La gestion par des coupes régulières permet de nombreuses herbacées de lisières de se développer, comme la Drave des murailles. On note cependant une reprise importante du Robinier (*Robinia pseudo-acacia*), plante exotique envahissante, sur les sites où il était déjà présent. L'accompagnement porte donc sur la prise en compte des espèces patrimoniales mais aussi des espèces exotiques envahissantes. Le suivi se poursuivra en 2023 pour le dernier passage, 5 ans après la première coupe.

# AMÉLIORATION ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR QUATRE ESPÈCES DE LÉPIDOPTÈRES D'INTÉRÊT RÉGIONAL ET PRÉSENTS EN SOLOGNE ENTRE 2000 ET 2021

SNE est signataire d'une convention tripartite pour ce site ENS avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher et la commune de Villeherviers.

Suite à un premier plan de gestion du site en 2007, les inventaires des odonates et autres espèces patrimoniales ont été renouvelés cette année et un cahier de fiches techniques de gestion à destination de la commune et des agents communaux à été rédigé.

Un chantier de restauration de la grande mare a été réalisé en octobre 2021 pour permettre une meilleure pénétration de la lumière sur cette zone importante pour les libellules et pour les amphibiens.



DAMIER DE LA SUCCISE

## OBJECTIF MARES



Contexte : environ 90% des mares auraient disparu en France depuis le siècle dernier. Face à ce constat, France Nature Environnement Centre-Val de Loire et ses associations fédérées lancent l'opération régionale Objectif MARES, financée via France Relance et la DREAL Centre Val de Loire. Buts : mieux connaître les réseaux de mares à l'échelle régionale, grâce à une vaste campagne de recensement de mares publiques et privées, et en restaurer une quarantaine. En Sologne 5 mares seront diagnostiquées et bénéficieront de travaux de restauration via des chantiers participatifs ou des travaux plus conséquents.

Réalisations : 2021 a été consacrée à l'organisation du projet entre les associations du réseau FNE CVL au niveau des outils créés, de la méthodologie de cartographie et d'inventaires, mais également sur la communication. Un courrier a été envoyé à l'ensemble des communes de Sologne pour les inviter à faire remonter l'existence de leurs mares. 2022 sera consacré à la communication, la recherche de mares, les inventaires et la restauration des mares.

[HTTP://OBJ-MARES.FNE-CENTREVALDELOIRE.ORG/](http://obj-mares.fne-centrevalde Loire.org/)

## AUTOROUTES ET BIODIVERSITÉ

VINCI Autoroutes – Réseau Cofiroute souhaite rétablir les continuités écologiques interrompues par ses autoroutes. Dans ce but, plusieurs passages à petite faune sous l'A71 ont été créés et un passage supérieur routier a été aménagé afin qu'il soit plus attractif pour la faune. Pour vérifier que les passages à petite faune sont bien utilisés, Sologne Nature Environnement a continué le suivi par l'installation de pièges photos sur deux ouvrages.



LINAIGRETTE À FEUILLES ÉTROITES

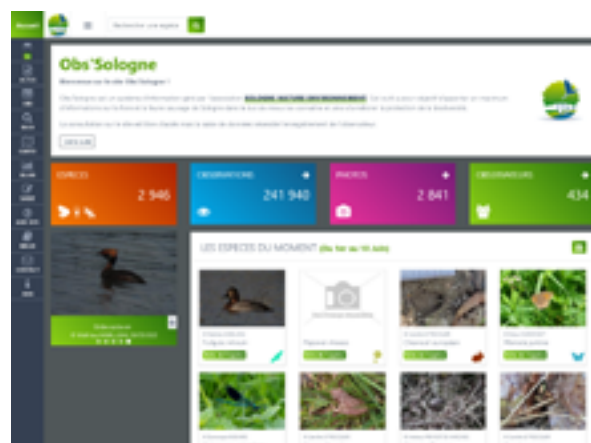
L'ouvrage suivi sur la commune de Nouan-le-Fuzelier permet le passage de la Martre des pins et du Chat forestier. Ces deux espèces empruntent fréquemment l'écoduc pour traverser l'autoroute en toute sécurité. L'ouvrage suivi sur la commune de la Ferté-Saint-Aubin est plus fréquenté. Il s'agit d'un encoffrement qui permet aux espèces de traverser la route en longeant une rivière. Ici, 4 espèces utilisent l'aménagement, le Chat forestier, la Fouine, le Léopard des murailles et le Rat. L'aménagement est donc utilisé par différentes morphologies. On retrouve des mammifères pesant quelques grammes à une dizaine de kilos. On observe aussi des espèces assez communes et d'autres menacées et protégées. L'aménagement est donc essentiel au rétablissement de la continuité écologique.

Sologne Nature Environnement a aussi réalisé le suivi-écologique post-chantier de l'élargissement des viaducs du Cher et de la Sauldre de l'A85. Ces suivis de la faune et de la flore consistent à étudier la colonisation des espèces après la réalisation de ces aménagements. De manière générale, la reprise de la végétation est bonne. Les espèces patrimoniales présentes sur les sites avant les chantiers, comme la Grande Sanguisorbe et le Pigamon jaune, sont toujours visibles. Un semi d'espèces messicoles a été réalisé par le gestionnaire, suite à la proposition d'SNE. Le résultat a pu être observé en 2021. De nouvelles espèces, dont certaines sont patrimoniales, sont même présentes. Des travaux de gestion des espèces exotiques envahissantes, friandes des milieux remaniés, sont à prévoir. Au niveau de la faune, les amphibiens, les libellules, les papillons, les criquets et les sauterelles recolonisent les sites.

Enfin, la dernière année de suivi écologique post-chantier de plusieurs chantiers de réaménagement de bassins d'autoroute, a été réalisée. La reprise de deux espèces patrimoniales, telles que l'Oenanthe à feuilles de Peucedan et de l'Osmonde royale, a été contrôlée. L'Oenanthe n'a jamais été redécouverte tandis que l'Osmonde était présente ces dernières années.

## BASE DE DONNÉES FAUNE/FLORE OBS' SOLOGNE

2021 a été une année très active quant à l'amélioration des connaissances sur la faune et la flore de Sologne, grâce au nouvel outil numérique de Sologne Nature Environnement "Obs'Sologne" ([www.obssoologne.fr](http://www.obssoologne.fr)). Cette base de données collaborative est ouverte à tous. Grâce à elle, il est possible pour n'importe quel passionné, ou curieux de la nature, de découvrir la faune et la flore du territoire. Par exemple, il est possible de connaître toutes les espèces d'oiseaux recensées en Sologne, mais aussi de consulter les mammifères déjà vus sur une commune. Mieux encore, tout le monde peut faire avancer la connaissance en s'inscrivant sur cette base et en saisissant ses observations ! Une Mésange charbonnière fréquente votre mangeoire ? Vous pouvez le signaler ! Vous avez croisé un Hérisson dans un parc ? Ça nous intéresse ! Ou encore, si vous avez déjà eu la chance de rencontrer la fameuse Salamandre tachetée, alors faites-le savoir ! Et même lorsque vous croisez un animal mort sur la route, vous pouvez nous communiquer cette information.



Toutes les observations sur la nature sont bonnes à partager ! Les données permettent à l'association de mieux connaître la nature, de suivre son évolution, et de mettre en place des actions de préservation pour la nature et la Sologne. Alors venez découvrir Obs'Sologne, un outil numérique au service de la nature en Sologne. En quelques clics, vous pourrez parcourir le site, créer un compte ou saisir vos observations. Vous avez même accès à des tutoriels vidéo ou textes pour prendre en main le site, en toute facilité.

A ce jour, Obs'Sologne compile 210 282 données renseignées sur la base. En 2021, un total de 28 139 données a été enregistré. Parmi celles-ci, il y a 259 espèces de papillons, 225 d'oiseaux, 116 de plantes, 40 de mammifères, 39 de coléoptères, 36 de libellules, 20 d'araignées, 16 d'hémiptères, 9 de reptiles, 9 d'amphibiens, 6 de mollusques, 3 de poissons et 1 d'hyménoptères.

En 2021, SNE a également participé aux réunions pour la mise en place d'un portail régional de visualisation de données : Nature'O'Centre. Comme indiqué ce n'est pas une base de données mais bien un portail de visualisation : on peut consulter mais pas enregistrer des données. Le portail permet d'avoir accès aux données de plusieurs bases de données du réseau associatif FNE-CVL dont Obs'Sologne.

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT  
RÉALISE CHAQUE ANNÉE DES  
CENTAINES D'INTERVENTIONS AUPRÈS  
DE TOUS LES TYPES DE PUBLICS POUR  
LES SENSIBILISER, LES FORMER ET LES  
ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT.

L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE " ASSOCIATION  
ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE  
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC " ET SIGNATAIRE  
DES RÉFÉRENTIELS RÉGIONAUX DE QUALITÉ  
DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN  
RÉGION CENTRE JEUNE PUBLIC ET PUBLIC ADULTE.



L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire de la COVID-19. L'année 2021 le fut également même si c'est dans une moindre mesure. De nouveau un confinement a été décrété au printemps dès le début de notre saison. Par la suite, les mesures sanitaires mises en place ont limité le nombre d'interventions et le nombre de participants à nos sorties. Heureusement, nous avons retrouvé une partie des scolaires et des groupes dès le mois de juin et jusqu'à la fin de l'année. Cathie Decout a été embauchée au sein de l'équipe animation pour suppléer au surcroît d'activité du mois de juin.

Merci à nos adhérents et à nos partenaires que nous avons retrouvés avec plaisir en 2021.

Enfin un grand merci à Aurélie. Après 11 ans d'investissement à SNE, elle et sa famille s'en sont allées rejoindre les montagnes du massif central pour vivre de nouvelles aventures. Nous lui souhaitons plein de bonheur et la remercions une nouvelle fois pour son professionnalisme et sa gentillesse. C'est l'occasion pour l'équipe d'accueillir et de souhaiter la bienvenue à Sarah. Tout droit arrivée du CPIE Brenne Pays d'Azay, elle apporte avec elle ses compétences d'éducatrice à l'environnement et sa joie de vivre.

## BILAN QUANTITATIF GLOBAL



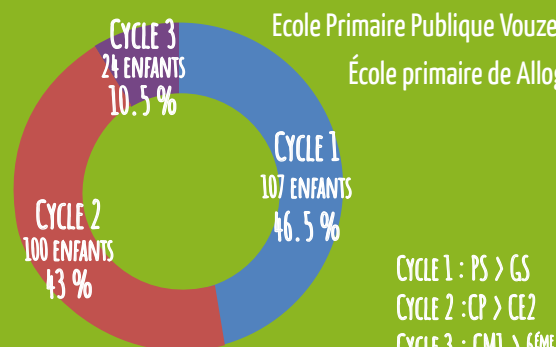
## PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE CHER

### BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Pour l'année scolaire 2020-2021, ce sont près de 231 élèves répartis dans 12 classes de Sologne qui ont pu bénéficier du programme Chéquiers Nature Cher avec un co-financement de la DREAL Centre Val de Loire, ce qui permet un coût très réduit pour les écoles.

#### ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole primaire Nicolas Vanier de Allouis  
Ecole Primaire Publique Vouzeron  
École primaire de Allogny



CYCLE 1 : PS > GS  
CYCLE 2 : CP > CE2  
CYCLE 3 : CM1 > 6<sup>ÈME</sup>

Sologne Nature Environnement conduit un dispositif de mise à disposition d'animateurs nature auprès des établissements scolaires, intitulé « Chéquiers nature Cher ». Il permet la réalisation d'un véritable programme éducatif construit avec les enseignants selon leurs besoins, comprenant 3 volets distincts :

1. La mise à disposition d'un animateur nature pour définir le contenu pédagogique du programme intégrant les contraintes et/ou objectifs propres à l'enseignant et en corrélation avec les programmes de l'Éducation Nationale.
2. La préparation et la réalisation pour chaque classe de 4 interventions d'une demi-journée (en salle et/ou en plein air) encadrées par Sologne Nature Environnement et conduites selon le programme défini lors de la phase de préparation.
3. La valorisation du projet par les enfants : préparation et la réalisation d'une exposition, espace de restitution des connaissances acquises par les élèves au cours du programme.

Ce programme est inspiré des "Chéquiers nature" que nous menions dans le département de Loir-et-Cher. Celui-ci est consacré exclusivement aux écoles de la Sologne du Cher et est issu d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Cher.

## QUELQUES THÉMATIQUES ABORDÉES :

Millefeuille l'écureuil - Land Art - Découverte sensorielle de la forêt - L'arbre est vivant - Sur la piste des animaux  
- Course d'orientation - Chênes, charmes et cie - Herbier des arbres - Papier recyclé

LES THÈMES SONT EN ADÉQUATION AVEC LES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Cette session 2020-2021 sera la dernière de ce projet, sauf partenariat nouveau.

## PROGRAMME ÉDUCATIF DE ROMORANTIN - LANTHENAY



Depuis 2008, ce projet en partenariat avec la municipalité de Romorantin Lanthénay permet à quatre écoles de bénéficier de 3 séances d'animation sur des thématiques naturalistes ou environnementales.

La sélection de cette année a été particulière. Suite à la crise sanitaire de l'année 2020, une majorité des classes (Programme 2019-2020) n'avaient pas pu bénéficier des interventions. L'association a donc décidé de proposer en « priorité » à ces écoles de pouvoir à nouveau intégrer le programme éducatif à leur projet 2020-2021.

Voici la liste des établissements du Programme 2020-2021 :

- École élémentaire du Bourgeau
- École maternelle Maurice Leclert
- École Emile Martin
- École Saint Marc

## QUELQUES THÉMATIQUES PRÉVUES :

Découverte des oiseaux - Sur la piste des animaux - La vie du sol



## DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE DE LA CREEDD



La CREEDD, convention régionale de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, rassemble les principaux acteurs régionaux et départementaux ayant une politique en faveur de l'éducation à l'environnement. En sont membres : l'éducation nationale (dont l'ex Jeunesse et sports), la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Centre Val de Loire (DREAL), l'Agence de l'eau, la Région Centre Val de Loire, la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), les conseils départementaux du Cher, du Loir et Cher, du Loiret, de l'Indre et Loire, l'Agence Régionale de la biodiversité. Ensemble, ils œuvrent à des politiques cohérentes pour une éducation à l'environnement.

En 2020, des membres ont mis en commun leurs moyens pour créer un dispositif pédagogique, expérimental, à destination des élèves du CE2 à la 3ème, testé dans le Loir et Cher. Le dispositif comporte trois interventions auprès des élèves, il permet donc de travailler dans la durée et à l'échelle d'un projet. Ce dispositif a été déployé sur l'ensemble de la région Centre pour l'année scolaire 2021-2022.

Dans ce projet, notre équipe d'éducateur-rices à l'environnement accompagne trois collèges et quatre écoles élémentaires. Au moins une de ces animations se déroule sur un espace naturel sensible. Certaines animations ont été filmées et seront visibles dans les



## PARC FLORAL D'ORLÉANS-LA-SOURCE

Partenaire important de l'association, le parc avait subi de plein fouet la crise en 2020. L'année 2021, avec ses mesures sanitaires, a limité le nombre d'animations. Nous avons réalisé plus de 62 demi-journées de découvertes nature, permettant d'accueillir plus de 4200 élèves.



## PROGRAMME DE DÉCOUVERTES NATURE "SOLOGNE, NATUREZ-VOUS !"

Mis en œuvre avec le soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, nous avons coordonné et animé notre programme de sensibilisation au patrimoine naturel de Sologne et à l'éco-citoyenneté, sous la forme de sorties de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement. Le grand public, et tout particulièrement les familles et nos adhérents, a

pu bénéficier de cette action menée sur l'ensemble de la Sologne tout au long de l'année. Etant donnée la situation sanitaire du début d'année 2021, certaines activités ont fait l'objet d'adaptations : réalisation d'un tuto "Nuit de la chouette" en remplacement de la sortie par exemple. Sur les découvertes, le nombre de personnes était limité à 9, animateur-riche inclus-e. jusqu'en juillet 2021.

SAMEDI 20 MARS - NUIT DE LA CHOUETTE - REMPLACÉ PAR LA RÉALISATION D'UNE VIDÉO MISE EN LIGNE SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE ET DIFFUSÉE SUR NOS RÉSEAUX. - PARTICIPATION DE 40 PERSONNES ANNULÉE

DIMANCHE 11 AVRIL - QUOI MA TROGNE ! - REMPLACÉ PAR LA RÉDACTION D'UN ARTICLE SUR LE SUJET. MISE EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET, DIFFUSÉ DANS NOTRE LETTRE D'INFO « SOLOGNE NATURE INFO », DIFFUSÉ DANS NOTRE NEWSLETTER.

DIMANCHE 9 MAI - LES MÉLOMANES DE NOS CAMPAGNES - SORTIE RÉALISÉE, LIMITÉE À 9 PERSONNES.

SAMEDI 15 MAI - SORTIE PHOTO - PRINTEMPS DE LA PHOTO - SORTIE RÉALISÉE, LIMITÉE À 9 PERSONNES.

SAMEDI 29 MAI - BLEUET, COQUELICOT ET CIE - SORTIE RÉALISÉE, LIMITÉE À 9 PERSONNES.

DIMANCHE 27 JUIN - BALADE SUR LA TOILE - SORTIE RÉALISÉE, LIMITÉE À 9 PERSONNES.

SAMEDI 10 JUILLET - NUIT ROBINSON - MÉTÉO DIFFICILE : UNE SORTIE RÉALISÉE ET COMPLÉTÉE PAR L'AJOUT D'UNE SOIRÉE AVEC LA MÉDIATHÈQUE EN DÉCEMBRE 2021.

MERCREDI 21 JUILLET - PEUR SUR LA MARE ! - SORTIE RÉALISÉE, LIMITÉE À 9 PERSONNES.

SAMEDI 28 AOÛT - BELLES DE NUITS - SORTIE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE CHÂTEAU DE SELLES SUR CHER

MARDI 21 SEPTEMBRE - LE BRAME DU CERF RIAL LOVER - RÉALISÉE

SAMEDI 25 SEPTEMBRE - LE BRAME DU CERF RIAL LOVER - RÉALISÉE

DIMANCHE 3 OCTOBRE - LE BRAME DU CERF RIAL LOVER - RÉALISÉE

VENDREDI 15 OCTOBRE - NOS PRODUITS D'ENTRETIENS FONT-ILS BON MÉNAGE ? - RÉALISÉE

DIMANCHE 7 NOVEMBRE - CHANTIER NATURE - RÉALISÉE

VENDREDI 10 DÉCEMBRE - PROJECTION « LE PARI DE LA SALAMANDRE » AVEC LA MÉDIATHÈQUE DE ROMORANTIN-LANTHENAY - RÉALISÉE

Nous avons conceptualisé, édité et diffusé 5000 calendriers dans le cadre de cette opération, qui détaillent chacune des sorties, accompagnés d'une présentation de l'association. Le calendrier est distribué sur chacune de nos activités et diffusé en très grand nombre auprès des offices du tourisme, hébergeurs et professionnels.

Habituellement, le calendrier est également distribué lors des bourses touristiques du Loir et Cher et Sologne. Celles-ci n'ayant pu avoir lieu, l'agence de développement touristique de Loir-et-Cher a mené des actions spécifiques pour remettre aux professionnels les informations touristiques. Toutes les sorties ont par ailleurs fait l'objet d'actions de communication dans les médias. Plus de 800 personnes ont participé aux activités en 2021.

## PROGRAMME LES ESTIVALES DE L'EAU

Le projet « Les Estivales de l'eau » a pour objectifs de promouvoir les zones humides de Sologne et de sensibiliser le grand public à la fragilité de ces milieux et à leur importance dans la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrique des bassins versants.

Ce projet d'animations, réalisé grâce au soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire, du Conseil Départemental du Cher et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, a regroupé une vingtaine d'animations à thème pour mettre en valeur le patrimoine naturel des zones humides. A raison de 2 sorties par semaine, le programme des Estivales était composé d'animations nature de jour et en soirée, toujours accompagnées par un animateur nature spécialisé. Les sorties ont respecté la fragilité des milieux présentés et ont occasionné un dérangement minimum pour les espèces présentes.

En 2021, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a encore une fois impacté le tourisme. Cette année encore, même si le contexte suscitait moins d'inquiétudes qu'en 2020, la situation sanitaire particulière s'est fait ressentir. En effet, les animations proposées étaient limitées à 9 participants (jusqu'à fin juillet). La distanciation sociale, la désinfection des mains et du matériel, l'adaptation des animations pour éviter le prêt de matériel et le port du masque étaient encore de mise. Aussi, l'instauration du « Pass sanitaire » a eu un effet important sur la fréquentation des sorties.

En plus des mesures liées à la Covid-19 limitant la fréquentation à nos sorties, nous devons prendre en compte la météo. En effet, au mois de juillet, nous avons eu une météo catastrophique. Le taux de remplissage des sorties est bien plus important sur les mois d'août et septembre que sur les mois de juin et juillet.

Malgré ce facteur, le nombre de participants est plutôt stable. En 2021, 131 personnes ont participé au programme des Estivales de l'Eau, soit à peu près le même effectif qu'en 2017 et 2018. Le nombre moyen de participants par sortie est passé de 7,58 à environ 6,5 personnes. Ce chiffre, plus bas que celui de 2020, s'explique par les mesures sanitaires en vigueur et la météo défavorable aux sorties en extérieur.

Comme nous le constatons depuis plusieurs années, ce programme semble trouver son public et répondre aux attentes des participants. Ceci confirme que ces rendez-vous Nature ont toute leur place en tant qu'atout touristique de la Sologne durant l'été.



## PARTICIPATION AUX PROJETS DU GRAINE CENTRE



Sologne Nature Environnement a été représentée par Aurélie Simard et Alexandre Roubalay au sein du Conseil d'Administration du GRAINE Centre Val de Loire, le réseau régional d'Éducation à l'Environnement, auquel SNE est adhérent depuis sa création en 1997. En 2021, Alexandre Roubalay

était un des co-présidents au nom de l'association.

SNE s'est engagée bénévolement dans plusieurs commissions de travail et représente régulièrement le réseau et ses associations dans différentes commissions. Nous avons participé au groupe formation, ayant pour objectif de contribuer à la professionnalisation des acteurs de terrain, la coordination du programme de formation modulaire et la reconnaissance du métier

d'éducateur à l'environnement. Nous avons également participé aux réunions de la CREEDD : Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement dans le cadre d'un développement durable. Dans ce cadre, nous portons la voix des associations de terrain en matière d'éducation à l'environnement, faisant ainsi reconnaître leur travail et alertant également sur leurs besoins.

Engagés dans une démarche de qualité de nos interventions, via les référentiels de qualité de l'EEDD en Région Centre (Jeune public et grand public), nous sommes également une des 26 structures à participer au tableau de bord de l'éducation à l'environnement. Cet outil a pour objectif de suivre les actions d'éducation à l'environnement au sein de l'association. D'une manière plus générale, cela permet de mesurer ce que représente l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale et nationale. Au cours de cette année, nous avons travaillé à partir de la nouvelle version du tableau de bord.

Au sein du réseau d'éducation à l'environnement, nous avons participé à une journée d'échange sur le thème « Eduquer au changement climatique », et participé à une journée d'échange sur l'animation d'équipe.

## AUTRES INTERVENTIONS ET PARTENAIRES

### RÉFÉRENTS ENERGIE



Dispositif de formation et d'échanges entre animateurs en matière d'énergie, ce réseau est constitué de professionnels de l'animation formés spécifiquement sur ce thème.

Chaque animateur de Sologne Nature Environnement est à même d'accompagner les projets éducatifs et pédagogiques des professeurs de tous niveaux sur ces questions. Dans ce cadre, nous intervenons régulièrement auprès des scolaires et du

grand public sur les thèmes de l'énergie.

En 2021, le Graine Centre Val de Loire a organisé une journée annuelle des référents énergies. Cette journée permet à ceux qui le souhaitent de découvrir, d'enrichir et d'actualiser leurs données sur l'énergie. Durant cette journée, un temps a été consacré à la mutualisation de nouveaux outils et démarches pédagogiques des uns et des autres afin de diversifier ses pratiques.

Anciennement le club Vacancier de La Ferté Imbault, ce domaine fait régulièrement appel à nos services pour des découvertes du patrimoine naturel solognot. Si nos interventions étaient jusque-là ponctuelles, la nouvelle direction et les nouvelles orientations de notre partenaire ont permis de renforcer notre collaboration. Ainsi, en plus des demandes ponctuelles, nous avons animé chaque mercredi soir de juillet et d'août des balades de découverte de la nature. Plus de 120 personnes ont participé à nos animations.

### MILÉADES

Tout comme le réseau « Référénts Energies », le réseau « Référénts Climat » est un dispositif de formation et d'échanges entre animateurs, formés sur le thème du climat. Sologne Nature Environnement est Référent Climat.

Chaque animateur de l'association peut donc accompagner les projets éducatifs et pédagogiques des professeurs, en lien avec les programmes pédagogiques de l'Education Nationale. En effet, nous intervenons régulièrement sur la thématique du climat, et notamment grâce au projet transversal « Objectif Climat 2030 ».

### RÉFÉRENTS CLIMAT

En 2021, les référents climat ont également bénéficié d'une journée annuelle de rencontre. Cette journée nous a permis, en plus de mutualiser nos outils et démarches pédagogiques, de découvrir un nouvel outil : « Inventons nos vies bas carbone ». Cela enrichit notre base de données et nous permet de diversifier les contenus des interventions que l'on peut faire sur cette thématique.

### DÉFIS CITOYENS POUR LE CLIMAT :

Les défis citoyens sont des actions qui s'inscrivent dans une démarche nationale (et régionale) de lutte contre le réchauffement climatique. Ils permettent aux différents acteurs locaux d'agir à leur échelle et par la même occasion de changer leurs habitudes de consommation.

Depuis plusieurs années la région porte ces défis destinés aux foyers, aux entreprises, aux associations...sur diverses thématiques (énergie, eau et déchets). Quelle que soit la thématique, l'objectif général reste l'accompagnement et la mobilisation d'un maximum de personnes prêtes à s'engager et à changer leur mode de consommation.

Cette année 2021 a marqué le commencement de trois défis citoyens en Sologne.

- Défi « **énergie et eau** » en partenariat avec la communauté de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord. Sologne nature environnement anime le défi sur le territoire de Grand Chambord.

- Défi « **énergie et eau** » en partenariat avec la communauté de communes Controis Val de cher
- Défi « **objectif zéro déchet** » en partenariat avec le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Sologne (SMICTOM)

Ces projets ont débuté en fin d'année 2021 et se clôtureront en avril 2022.



Photos atelier défi Zéro déchet « fabrication bee wrap »



IL N'Y A PAS DE PETITS GESTES LORSQU'ON EST PLUSIEURS À LES FAIRE !

## FORMATIONS

Le développement de nos compétences et la reconnaissance de celles-ci par nos partenaires nous conduisent depuis plusieurs années à animer des formations, principalement dans le champ de l'éducation à l'environnement et ses enjeux.

En 2021, nous avons participé à l'animation de journées de formations dans le cadre des formations civiques et citoyennes. Ces formations sont destinées aux jeunes en service civique dans le département du Loiret. Nous intervenons sur les thèmes de la consommation et de la responsabilité du consommateur.

A la demande du Graine Centre Val de Loire et en partenariat

## ANIMATION SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIITS – CERDON DU LOIRET

Dans le cadre de l'appel d'offres pour l'animation des espaces naturels sensibles du département du Loiret, nous proposons des découvertes depuis 2017.

Ces animations ont lieu sur le site de l'étang du Puits, côté Cerdon, classé « Parc départemental ». Chaque année, ce sont 5 animations qui sont mises en place pour découvrir les richesses naturelles du site par des approches variées.

En 2021, les animations proposées ont été (voir l'affiche ci-contre) ->

Une soixantaine de personnes ont participé aux découvertes nature, contre à peine 30 en 2020.

**LES PARCS NATURELS DÉCOUVERTE**  
L'étang du Puits, Cerdon (45)

**Vingt mille lieues sous les feuilles !**  
L'étang du Puits, Cerdon (45)  
Dimanche 25 avril  
de 10h à 12h30  
Partons en forêt découvrir le vie du sol, le matériel qui le compose et qui s'accumule au fil des saisons... mais aussi le comportement des petites bêtes qui s'activent pour décomposer la matière et transformer toutes ces feuilles, branches ou brindilles. Des mille-pattes aux larves, prêts pour le voyage ?

**Découvre l'étang du puits avec Millefeuille**  
L'étang du Puits, Cerdon (45)  
Mercredi 7 juillet  
de 9h30 à 12h  
Mais que se passe-t-il ? Millefeuille, l'écoulet de l'étang du Puits est bien rempli. Les fabris de la forêt ont besoin de l'aide des petits et des grands pour lui concocter une pelote qui pourra le ramener à l'étang... Et avec lui, nous partons à la rencontre de ses amis, les autres animaux de la forêt.

**Au cœur de la nuit**  
L'étang du Puits, Cerdon (45)  
Vendredi 23 juillet  
de 20h à 22h30  
Au cœur d'une douce soirée de juillet, nous nous aventurons dans les sous-bois pour une expérience sensorielle unique. Plongés dans cet environnement étrange qu'est la nuit, nous tenterons d'observer et d'entendre les habitants des lieux. Dans cette ambiance qui rivalise avec la nôtre, nous trouverons nos approches pour vivre pleinement la nuit.

**Jeu de piste en pleine nature !!**  
L'étang du Puits, Cerdon (45)  
Mercredi 11 août  
de 14h à 16h30  
Lancez-vous à l'aventure lors d'une petite randonnée à travers un jeu de piste. Faites-vous dans les bois ou le long de l'étang et découvrez l'histoire ainsi qu'un patrimoine naturel de l'étang du Puits en vous amusant !!

**Champignons**  
L'étang du Puits, Cerdon (45)  
Dimanche 24 octobre  
de 9h30 à 12h  
En ce début d'automne, le Loiret nous présente quantité de fruits sauvages et de champignons. À l'aide de guides d'identification pour séparer les bons des mauvais, nous tenterons de présenter le plus grand nombre de champignons comestibles, à défaut du plus grand nombre de champignons comestibles. Alors êtes-vous prêt(e) mycologue ou mycologue ?

**GRATUIT**  
Pour s'inscrire il est demandé de venir en site sur notre site internet : [www.sologne-nature-environnement.com](http://www.sologne-nature-environnement.com)  
ou par téléphone au 02 38 31 21 28

**Loiret**  
Loiret Département

**Sologne**  
Sologne Nature Environnement

**TERRITOIRE D'INNOVATION**  
www.loiret.fr

## ANIMATION SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIITS – ARGENT-SUR-SUALDRE

Grâce à un partenariat avec le Conseil Départemental du Cher, nous avons pu proposer des actions de sensibilisation sur l'Espace Naturel Sensible de l'Étang du Puits afin de valoriser ce site.

Ces actions étaient destinées à un public scolaire ; nous sommes donc intervenus auprès de l'école de La Chapelle d'Angillon. Ainsi, 46 élèves, de la Petite Section au CE1, sont venus sur site et ont pu bénéficier d'animations sur des thèmes naturalistes.

Les thèmes ont été choisis en concertation avec l'équipe enseignante et en cohérence avec le programme de l'Éducation Nationale.

LES THÈMES QUI ONT ÉTÉ ABORDÉS SONT LES SUIVANTS :

Musique verte – Découverte sensorielle – Les petites bêtes de l'eau – Jeu de piste.

# MÉDIATION, ACCOMPAGNEMENT



SNE ACCOMPAGNE ET  
CONSEILLE LES ACTEURS  
PUBLICS ET PRIVÉS DANS  
LEURS DÉMARCHES DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE PRISE EN COMPTE DES  
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

# CONSULTATION SUR L'EAU 2021 : TOUS SOLOGN'EAUX !

## CONTEXTE :

A intervalles réguliers les Agences de l'eau doivent soumettre à l'avis des citoyens.nes les politiques de la gestion de l'eau pour les années à venir. Il s'agit notamment du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), ici pour 2022-2027. Ces politiques encadrent des enjeux majeurs et vitaux : la qualité de l'eau, la gestion de la ressource (quantité), la biodiversité, etc. Le grand objectif de ces politiques : l'atteinte du bon état d'ici 2027 pour 61 % des rivières, plans d'eau et eaux côtières, contre 24 % en 2021.

Cette consultation a lieu par grand bassin hydrographique, le bassin Loire-Bretagne pour la Sologne. **L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a financé les structures du territoire, dont SNE, pour relayer la consultation auprès des habitants et des décideurs.** La consultation a eu lieu du 1er mai au 1er septembre 2021.



## RÉALISATIONS :

Le contexte sanitaire en 2021 n'a pas facilité la réalisation de ce projet basé sur la rencontre avec les citoyens.nes. Les ressources d'SNE nous ont permis de nous adapter pour mener ce projet.

- Pour les décideurs : partenariats avec les syndicats de rivières pour construire une réunion de présentation générale de la consultation à destination des élus. Une réunion co-construite avec le SMABS (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre) à Romorantin et une avec le SEBB (Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron) à Bracieux. SNE a également contribué à la création d'un module de e-learning (auto formation en ligne) géré par FNE CVL.
- Pour les habitants : 3 sorties grand public, en remplacement des projections plein air, sur le thème des prairies humides (Pierrefitte-sur-Sauldre), des forêts alluviales (Mennetou-sur-Cher) et des étangs (Marcilly-en-Gault). 11 stands de présentation de la consultation sur l'eau ont été tenus sur les marchés de Sologne, pour aller au plus près des habitants.
- Pour les lycéens : 2 ateliers au lycée professionnel de Saint-Aignan avec un atelier sur la consultation et une projection du film «la soif du Monde» de Yann Arthus-Bertrand.
- Pour les adhérents : un "apéreau" pour échanger de manière ludique et conviviale sur l'eau et une réunion plus studieuse de présentation de la consultation.
- Communication générale : un article synthétique de présentation de la consultation et des relais sur les réseaux sociaux pour cet article ainsi que pour la promotion de l'ensemble des événements.



## OBJECTIF CLIMAT 2030 : S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Contexte : Objectif Climat 2030 constitue un accompagnement sur deux ans des communes pour s'adapter face aux changements climatiques au niveau de la gestion de l'eau : économies d'eau, gestion des eaux pluviales et de l'imperméabilisation des sols... Mais aussi végétalisation. Ce projet du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire est co-financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Centre-Val de Loire, les communes accompagnées et SNE. Le projet trouve toute son importance au niveau local, notre territoire étant sujet aux inondations, sécheresses et canicules, et tout particulièrement dans le contexte du changement climatique.

Objectif Climat 2030 se base sur un état des lieux de plusieurs paramètres de la commune : territoire, risques naturels, gestion et utilisation de l'eau, pour ensuite permettre l'élaboration d'un plan d'actions. Dans le même temps, un volet animation est mis en place à destination du grand public et des scolaires.

Réalisations au niveau des communes : En 2021, SNE a poursuivi l'accompagnement de trois communes avec La Ferté-Saint-Aubin (45), Châtres-sur-Cher (41) et Bracieux (41). Une nouvelle commune a rejoint le projet : Le Controis-en-Sologne. Actions menées :

### LA FERTÉ-SAINT-AUBIN :

- » Accompagnement : rendu de l'état des lieux et poursuite de l'avancement du plan d'actions, réunion avec la commune ;
- » Animation scolaire : 3 ateliers, un par classe (CE2, CM1 et CM2), école des chêneries ;
- » Animation grand public : stand OC30 avec distribution des kits d'économies d'eau; projection du documentaire l'Ère de l'Homme de Dimitri Grimblat. 83 participants.

### CHÂTRES-SUR-CHER

- » Accompagnement : travail sur l'état des lieux et sur les proposition d'actions, réunion avec la commune ;
- » Animation scolaire : 2 ateliers avec les cm1-cm2 de l'école communale ;
- » Animation grand public : projection du documentaire l'Ère de l'Homme de Dimitri Grimblat. 8 participants

### BRACIEUX

- » Accompagnement : travail sur l'état des lieux et sur les proposition d'actions, réunion avec la commune ;
- » Animation scolaire : 2 ateliers avec une classe du collège ;
- » Animation grand public : projection du documentaire l'Ère de l'Homme de Dimitri Grimblat. 15 participants.

### LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

- » Début de l'état initial, l'essentiel des actions auront lieu en 2022.

Suite au retard pris avec le covid, l'accompagnement de ces 4 communes se poursuit sur 2022 pour achever les accompagnements.



### RÉALISATIONS AUTOUR DU PROJET :

Au niveau régional et pour l'accompagnement du projet des actions sont également mises en oeuvre :

- » 2 réunions d'échanges entre les structures du réseau FNE CVL ;
- » Promotion du projet : 2 réunions de présentation du projet avec la communauté de communes Grand Chambord, dont une réunion à destination des élus dans le cadre d'un atelier sur les solutions fondées sur la nature.
- » Stand OC30 lors du séminaire Energie Climat Biodiversité à destination des collectivités à Saint-Jean-Le-Blanc.

## ALERTE AUX POLLUANTS : AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT.

## SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR & DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

**CONTEXTE :** Nous passons entre 70 % et 90 % de notre temps dans des espaces clos. La qualité de l'air intérieur peut avoir des effets sur la santé et le bien-être, de la simple gêne jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies aiguës ou chroniques : allergies respiratoires, asthme, cancer... Cette problématique concerne l'ensemble de la population, notamment les enfants. **La période cruciale est celle des 1000 premiers jours, incluant la grossesse. Dans le but de sensibiliser les adultes en charge des plus jeunes, SNE propose des ateliers qualité de l'air intérieur auprès des assistantes maternelles, personnels des crèches et parents de jeunes enfants.** Ce projet a été subventionné par la DREAL Centre-Val de Loire et le Conseil Régional CVL. Dans le cadre du plan régional sur les perturbateurs endocriniens, nous avons développé cette thématique dans nos ateliers, les perturbateurs endocriniens faisant partie des polluants de l'air intérieur, entre autres.



**RÉALISATIONS :** Ce projet est à cheval sur deux années. Pour 2020-2021 :

- » 5 ateliers à destination des Relais Assistantes Maternelles (RAM), crèches et multi-accueil (Multi-accueil La Ferté-Beauharnais, RAM Montrichard, crèche et RAM Romorantin, RAM Selles-sur-Cher). 43 participants.
- » Tutoriels fabrication de produits ménagers : pour remplacer une partie des ateliers qui ne pouvaient être faits avec le contexte sanitaire, les éducateurs à l'environnement ont réalisé deux tutoriels, une première pour eux, donc une action délicate et technique mais qui a pu aboutir. Tutoriel lessive : <https://www.youtube.com/watch?v=JenwqCyVx5c&t=13s>. Tutoriel liquide vaisselle : <https://www.youtube.com/watch?v=dNxnS-AdKBo>.
- » Refonte du livret Fabrication de produits ménagers et cosmétique (<https://www.sologne-nature.org/phocadownload/livret%20produits%20mnagersVF.pdf>).

Une nouvelle édition du projet se poursuit sur 2021-2022.



# MUTUALISATION DES COMPÉTENCES AU SEIN DU RÉSEAU ASSOCIATIF ENVIRONNEMENTAL

Nous partageons et mettons à la disposition des autres associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement qui en ont besoin les compétences de notre association en matière de conception graphique et de mise en page papier et web.

## CRÉATION DU SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION CERCOPE

L'association CERCOPE (Coordination Entomologique de la Région Centre pour l'Organisation de Projets d'Etude) qui a pour objectif général de développer et diffuser la connaissance sur les invertébrés en région Centre-Val de Loire nous a confié la création de son site internet : [www.cercope.org](http://www.cercope.org).



## MISE EN PAGE DES PANNEAUX DU SENTIER NATURE DE CÉRÉ-LA-RONDE POUR LA SOCIÉTÉ ATHENA NATURE

Nous avons mis en page les 12 panneaux du sentier éco-touristique de la commune de Céré-la-Ronde.



## MISE EN PAGE DU POSTER "LE BAROMÈTRE DE LA NATURE DANS LE LOIRET"

L'association Loiret Nature Environnement nous a confié la mise en page d'un poster consacré au "Baromètre de la nature dans le Loiret".



## CONSEIL ASSOCIATIF POUR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE (EX CPCA CENTRE)

Notre Directeur Patrice Devineau est intervenu en tant que conseiller associatif du Mouvement associatif Centre Val de Loire au nom de notre fédération France Nature Environnement Centre Val de Loire, laquelle indemnise l'association pour ce travail. Il s'agit d'accompagner les associations environnementales de la Région Centre qui ont un projet d'activité intégrant la création ou la consolidation d'emplois et qui sollicitent un soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire dans le cadre du dispositif « Capasso ». 22 associations ont ainsi été accompagnées dans la pérennisation de leur projet associatif en 2021 et ont pu bénéficier d'une aide financière de la région pour leurs actions en faveur de l'environnement.

## PARTICIPATION AUX RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

Sologne Nature Environnement participe chaque année en de nombreuses occasions au débat public. Notre association, créée en 1984 et agréée par les Ministères de l'Environnement et de la Jeunesse et Sports dès 1987, s'attache en effet à faire prendre en considération les préoccupations environnementales par les décideurs publics ou privés.

Pour participer aux processus décisionnels, exprimer notre position et nous informer, l'association est représentée dans de nombreuses réunions de concertation touchant aux problématiques environnementales de la Sologne. Sologne Nature Environnement siège notamment en 2021 (sans compter notre présence dans les réseaux associatifs) dans plus de 50 instances de concertation institutionnelles, participant ainsi pleinement au débat public en Sologne :

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature
- Commission départementale d'Aménagement Foncier du Conseil Général du Cher
- Conférence Régionale Natura 2000
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur des Chiroptères
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur de la Cistude d'Europe
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur de la Loutré
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur des Odonates
- Comité de pilotage concernant le Plan National d'Actions en faveur des insectes pollinisateurs
- Comité de pilotage concernant le Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune
- Comité technique de suivi des projets sur le Pélobate brun en région Centre
- Comité de pilotage de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des messicoles
- Comité de pilotage de la ZPS Etangs de Sologne
- Comité de pilotage du plan d'action pour la sensibilisation des habitants de la région Centre-Val de Loire aux enjeux des perturbateurs endocriniens
- Comité local de pilotage NATURA 2000 Sologne
- Comité de pilotage de la Stratégie de Création des Aires Protégées de la région Centre
- Comité technique de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)
- Commission du Schéma National des Infrastructures du Transport – Trame Verte et Bleue et Territorialisation du Grenelle de l'Environnement
- Comité de suivi relatif à la cartographie du réseau écologique régional
- Comité départemental de suivi des populations de Grand Cormoran
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage
- Commission départementale de la faune sauvage captive
- Commission de suivi du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Loir-et-Cher
- Commission locale d'information et de surveillance du Centre d'Enfouissement technique (CLIS) de Villeherviers
- CLIS du centre de stockage de déchets ménagers de Saint-Laurent-Nouan
- CLIS du centre de stockage de déchets de Villefranche-sur-Cher
- CLIS de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Vernou-en-Sologne
- CLIS de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Blois
- Commission Locale d'Information (CLI) du centre de production nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux
- CLIS relative au projet de Centre de Stockage de déchets ultimes de Soings-en-Sologne et Mur-de-Sologne
- CLI du centre de stockage de Gaz de France
- Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur du Loir-et-Cher
- Conférence Régionale de l'Environnement pour un développement durable
- Conseil de développement du Pays Grande Sologne
- Comité de programmation LEADER+ du Pays Grande Sologne
- Conseil de développement du Pays vallée du Cher et du Romorantinais
- Conseil de développement du Pays Sologne Val Sud
- Conseil de développement du Pays des Châteaux
- Conseil de développement du Pays Sancerre-Sologne
- Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de la Sauldre
- Comité de pilotage du Syndicat d'étude du Cosson
- Comité de pilotage du Syndicat du Barangeon
- Convention cadre pour l'éducation à l'environnement en Région Centre
- Comité de pilotage pour la gestion de la Tourbière de la Guette (Neuvy-sur-Barangeon)
- Comité de suivi scientifique du programme d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne
- Groupe de travail « plantes invasives » en région Centre
- Groupe de travail « faune invasive » en région Centre
- Comité de suivi des espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher
- Comité scientifique du schéma départemental des espaces naturels sensibles du Cher
- Comité de consultation pour l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Il est également important de noter que les adhérents et salariés de Sologne Nature Environnement ont par ailleurs pu exercer leur mission de porte-parole de la nature en Sologne au cours de très nombreuses autres réunions moins institutionnalisées, rencontres ou évènements locaux.



# VIE DE L'ASSOCIATION

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT  
RASSEMBLE PLUS DE 300 ADHÉRENTS  
RÉPARTIS SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS  
QUI COMPOSENT LA SOLOGNE.

AU TRAVERS D'UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE  
ET PLEINE DE CONVIVIALITÉ, SNE EST  
AUSSI UN FORMIDABLE ESPACE D'ÉCHANGES  
ET DE RELAI DE L'INFORMATION.

# SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

Le site internet de SNE s'est considérablement étoffé et amélioré en 2020 avec la création de plusieurs pages :

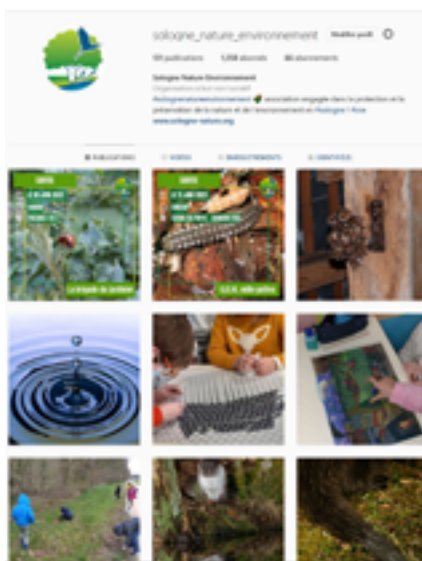


- Objectif Climat 2030
- Le mécénat d'entreprise
- Valorisation éco-touristique de vos sites
- Le Parc de Beauvais
- Notre lutte contre le déterrage de Blaireaux
- J'ai trouvé un animal mort ou blessé, que faire ?
- Refonte de la page "un trésor dans mon jardin"
- Le salon de l'Automne et du Champignon

Ce site a pour vocation non seulement de présenter l'association, son objet social, ses buts, ses administrateurs, son équipe, ses projets, ses publications..., mais aussi de manière interactive d'informer le visiteur sur la Sologne et sur ce qui se passe en matière d'environnement dans notre région.

Vous pouvez vous inscrire et payer directement en ligne pour assister à nos sorties. De même, l'adhésion en ligne par carte bleue y est possible de manière sécurisée grâce à notre partenaire Helloasso.

## NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Sologne Nature environnement est présente sur de nombreux réseaux sociaux :



- Notre page Facebook qui a passé les 7903 abonnés en 2021!

[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SOLOGNEnatureenvironnement](https://www.facebook.com/SOLOGNEnatureenvironnement)

- Instagram où nous suivent 1358 abonnés

[HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/SOLOGNE\\_nature\\_environnement/](https://www.instagram.com/SOLOGNE_nature_environnement/)



- Youtube où nos différentes vidéos cumulent environ 13 853 vues



[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCPR\\_](https://www.youtube.com/channel/UCPR_)

## LETRE SOLOGNE NATURE INFOS

Notre lettre de liaison « Sologne Nature Infos » est parue 4 fois en 2021 (n° 120 à 123). Elle nous a permis d'éditer de nombreux articles sur l'actualité de l'environnement et la Sologne, la faune et la flore, les éco-gestes, les projets et la vie de l'association...

Cette revue est un des moyens nous permettant d'exercer notre rôle de porte-parole de la biodiversité en Sologne et d'informer nos adhérents. Elle est téléchargeable sur notre site internet.

TÉLÉCHARGEZ NOTRE DERNIER NUMÉRO : LE N°124





La commission « Biodiversité » a pour vocation de créer du lien entre les actions des différents groupes naturalistes actifs depuis la création de Sologne Nature Environnement, de valoriser les nombreuses données naturalistes collectées tout au long de ces années, d'initier les directions à prendre dans nos projets de recherches et d'inventaires naturalistes, d'orienter les weekends naturalistes et d'apporter ses compétences au niveau du conseil d'administration.

Les groupes naturalistes (ornithologie, botanique et mammifères) sont représentés au sein de la commission Biodiversité.

Suite à la pandémie, toujours d'actualité, la commission ne s'est réunie que 2 fois en 2021, une fois en visioconférence en avril et une autre fois en présentiel fin octobre. Plusieurs thématiques ont été abordées. Voici quelques exemples :

- Problématique de l'Étang de la Vernotière
- Recensement et diagnostic des forêts alluviales de la vallée du Cher
- Mauvaise gestion du Canal de Berry
- Création d'une liste de discussion entomologique à SNE

## GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Notre groupe ornithologique a organisé en 2021 sept sorties sur l'avifaune pour les adhérents de l'association (les oiseaux hivernants, les oiseaux migrateurs, le suivi des espèces patrimoniales nicheurs de Sologne), ainsi que deux réunions de cadrage en lien avec nos objectifs concernant l'avifaune. A cause du Covid le nombre de participants était limité à 6 participants et aucun covoiturage n'a été organisé.



## COMPTAGES DES OISEAUX D'EAU HIVERNANTS



Canard souchet (© Frédéric Pelsy)

Comme dans la plupart des pays d'Europe, chaque année à la mi-janvier, a eu lieu l'enquête internationale sur les oiseaux d'eau hivernants coordonnée par WETLANDS International. Lors de cet événement organisé par Sologne Nature Environnement en Sologne, 50 étangs en plus de la Loire et de l'étang de Sudais ont été comptés le dimanche 19 janvier 2020. Le nombre total de participants a été de 37 cette année (28 de SNE, 5 de Loir-et-Cher Nature, 4 de l'OFB).

La synthèse globale de ces comptages permet d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances numériques et de cartographier la répartition des espèces à l'échelle de la voie de migration Est-atlantique.

# SUIVI DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX PATRIMONIAUX EN SOLOGNE

Sologne Nature Environnement recense chaque année, au printemps et en été, les espèces dites «patrimoniales» qui nichent en Sologne, c'est-à-dire des espèces d'oiseaux qui se reproduisent en faibles effectifs sur l'ensemble du territoire national et pour lesquelles la Sologne revêt un intérêt spécifique.

Il s'agit du Grèbe à cou noir, du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Bihoreau gris, du Héron gardeboeuf, de l'Aigrette garzette, de la Sarcelle d'été, de la Nette rousse, de l'Aigle botté, du Busard des roseaux, du Balbuzard pêcheur, du Milan noir, de la Mouette rieuse, de la Mouette mélanocéphale, des Guifettes moustac et noire, de la Sterne pierregarin, du Guêpier d'Europe, de la Cisticole des joncs, de la Rousserolle turdoïde et de la Bouscarle de Cetti. Nous avons assuré, comme chaque année, le suivi régulier d'une soixantaine d'étangs à raison de 2 à 3 passages par mois d'une durée d'observation d'environ 20 minutes par site.



Guifette moustac avec jeunes (© Frédéric Pelsy)

En 2021, ce suivi a été réalisé grâce à l'implication de quelques naturalistes bénévoles. Les résultats du suivi ont été excellents pour le Grèbe à cou noir avec 172 nids et la Guifette moustac avec 389 nids. La Sarcelle d'été, espèce rare en Sologne, a été observé avec 6 couples reproducteurs. 2021 a été une année record pour le Héron garde-boeufs avec 191 nids ! Pour deux autres espèces, l'année était plutôt mauvaise : pour le Héron pourpré 10 à 2 nids seulement ont été noté et pour l'Aigrette garzette, 22 nids.

La synthèse des résultats du suivi a été diffusée dans la lettre aux adhérents Sologne Nature Infos.



Exemple de fiche de la famille des Astéracées

## GROUPE BOTANIQUE

Malgré la pandémie nous avons quand même réussi à maintenir quelques activités du groupe botanique de SNE : deux réunions et cinq sorties sur le terrain ont été organisées courant 2021. Les thématiques préparées par les membres du groupe botanique était la préparation d'un dossier théorique sur plusieurs familles de plantes, couplé avec une session pratique de reconnaissance des espèces sur le terrain. Nous avons abordé les familles des Astéracées, des Rosacées, des Renonculacées et des Scrophulariacées.

## GROUPE MAMMIFÈRES

Le groupe « mammifères » est riche d'une quarantaine de bénévoles, débutants ou experts, tout le monde est ici le bienvenu. Ensemble, nous cherchons à nous former et à mieux connaître les mammifères de Sologne. Côté terrain, quelques sorties ont rythmé l'année 2021. Côté communication et mobilisation, le groupe ne s'est jamais perdu de vue et les discussions sont restées animées.

Pour les sorties, en février, 7 bénévoles se sont réunis une première fois lors des comptages des sites d'hibernation des chauves-souris. Puis dès le mois de mars, l'association a eu la chance d'accueillir un stagiaire sur les mammifères, Jonas Biguet. Celui-ci a repris le travail de Jean-Michel Serveau, ancien expert sur les mammifères de l'association, et relancé la dynamique autour d'un atlas sur les mammifères de Sologne. Lors de ses pérégrinations sur les chemins solognots, il a emmené avec lui quelques bénévoles qui ont décrit les traces et indices des espèces rencontrées. Grâce à son travail, 14 mailles 10\*10 km ont été prospectés. De nombreuses données sur la répartition du Renard et du Blaireau ont été récoltées. Puis à l'été, les bénévoles se sont de nouveau impliqués sur les inventaires des chauves-souris. Mais cette fois-ci en participant à de nombreuses sorties crépusculaires pour compter ces animaux à la sortie de leur gîte. Grâce à cette implication, on sait désormais que l'église de Villeny accueille une colonie de 69 Sérotines ! Mais le temps fort du groupe est celui du Salon de l'Automne et du Champignon. Le groupe a été retenu pour organiser de nombreuses activités autour des chauves-souris. Ainsi, 11 bénévoles se sont impliqués dans la



Stand sur les chauves-souris animé par les bénévoles du groupe mammifères au Salon de l'Automne et du Champignon

fabrication de gîte à chauves-souris, la récolte et la vente de guano, la tenue de stand ou la création d'un jeu de piste sur la Pipistrelle à destination des enfants. La Loutre est aussi venue animer les activités du groupe mammifères. Quelques bénévoles ont participé aux prospections sur le Cher ou au suivi de l'encorbellement sur le Beuvron à Cellettes.

Pour faire parler des mammifères, durant le printemps et l'été, un nouvel outil de communication a été développé sur les mammifères : "l'Oeil de Jean-Mi". Il s'agit d'une série de publications autour des observations des pièges photographiques posés en Sologne par les bénévoles ou les salariés du groupe mammifères. Jean-Mi correspond au surnom de Jean-Michel Serveau, feu expert des mammifères en Sologne. Plusieurs bénévoles ont participé à alimenter les publications de cette websérie. Côté communication et

sensibilisation, d'intenses discussions autour du sujet de la chasse ont animé les journées de février et de mars. Ce mois a aussi été consacré à la découverte des bénévoles. Leurs passions et leurs observations des mammifères ont rythmé les conversations. En parallèle, pour continuer à défendre un des emblèmes de notre groupe, le Renard, plusieurs membres ont rempli la déclaration de non-dégâts de l'ASPAS. Cette déclaration permet d'apporter son témoignage lors des consultations publiques sur les listes des espèces « susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD), anciennement dites « nuisibles », révisées par le ministère.

Aujourd'hui, il est important de continuer à animer cette dynamique ! Si vous avez envie de découvrir les mammifères de Sologne ou tout simplement de vivre des moments conviviaux aux côtés des autres bénévoles et des salariés de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Apportez avec vous vos envies, vos idées, vos compétences de bricoleur, d'écrivain ou d'observateur, ou venez simplement découvrir les mammifères de la Sologne !

## SUIVI ANNUEL DES SITES D'HIBERNATION DES CHAUVES-SOURIS EN VALLÉE DU CHER



Murin à moustache

3 038  
INDIVIDUS

Tous les ans, le premier week-end de février, SNE organise le recensement des chiroptères hivernants dans les cavités de la vallée du Cher. En 2021, 7 bénévoles ont recensé 3038 individus de 12 espèces différentes. Nous avons continué de bénéficier de l'aide précieuse de Cassandra Treyvaud, Michel Roubalay et Philippe Frelon, bénévoles de longue date de SNE. Grâce à l'ensemble des bénévoles, 17 caves ont été inventoriées. Leurs propriétaires ont été sensibilisés par leur rencontre et envoi de comptes-rendus. La dynamique perpétuée depuis 4 ans augmente grandement nos connaissances sur la répartition des sites d'hivernages des chiroptères.

## WEEK-END NATURALISTE SOLOGNE

Le week-end naturaliste en 2021 nous a permis de visiter deux propriétés privées pour la première fois et d'évaluer leur intérêt pour la biodiversité par des inventaires multi-disciplinaires (faune et flore). Les deux sites sont situés sur les communes de Salbris, en bord de Sauldre, et la Ferté-Saint-Aubin, en bord du Cosson. Nous remercions chaleureusement les propriétaires qui nous ont permis d'améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel de la Sologne.



## JOURNÉE DES ADHÉRENTS À CHÂTRES-SUR-CHER

Notre journée des Adhérents a eu lieu cette année le 11 septembre 2021 et était sous le signe de la Loutre. Une quarantaine de personnes étaient présentes et ont pu apprendre de nombreuses choses sur cet animal grâce aux interventions de Stéphane Baldeck, Michel Roubalay et Angélique Villeger, que nous remercions.

Après un pique-nique champêtre, une partie des adhérents sont partis le long du canal de Berry pour rechercher des traces et indices de présence des animaux sous l'animation de Jonas Biguet qui a parfaitement su expliquer comment reconnaître les différentes empreintes de mammifères.

L'autre partie des adhérents ont participé à un atelier d'écriture,

animé avec brio par Laetitia Piquet et Rosine Biguet, que nous remercions chaleureusement.

Merci encore à la commune de Châtres-sur-Cher de nous avoir gentiment prêté la salle au bord du Cher.

La joie de pouvoir se retrouver était bel et bien présente ! Vivement la prochaine journée des adhérents !



Le weekend des 9 et 10 octobre, SNE a fait son salon... 600 visiteurs nous ont fait l'honneur de leur visite, dans la salle SudExpo de Romorantin.

La Chauve-Souris était le totem de cette rencontre. Les abris à chauve-souris, les pochettes de guano confectionnés par nos bénévoles et les ateliers ont remporté un vif

succès !

Les nombreux champignons et fruits sauvages de Sologne exposés, la grainothèque, l'initiation à la vannerie, la projection de films et les contes ont séduit petits et grands !

Nos exposants et artisans locaux ont eux aussi participé à l'animation de ce salon avec des démonstrations et dégustations, remercions-les d'avoir aussi bien joué le jeu pour donner un côté festif à ce salon.

Les écoliers de Sologne ont eux aussi participé par l'intermédiaire d'un concours. Nous avons pu admirer leurs œuvres : sculpture, bande dessinée ou poème sur nos amies les chauves-souris. Félicitations donc à nos trois classes gagnantes :

- Pour la catégorie histoire courte à la manière des fables de La Fontaine « Mon amie la chauve-souris » : la classe de CP de Mme Painchault de l'école élémentaire des Tuileries de Romorantin-Lanthenay
- Pour la catégorie bande dessinée « La chauve-souris en BD, comment ne pas parler de Batman ? » : la classe de CM1/CM2 de Mme Meillouin de l'école Edgard Perrault à Gièvres
- Pour la catégorie sculpture « Ma colonie de chauves-souris » : la classe de TPS/PS de Mme Huchet de l'Ecole Louise de Savoie à Romorantin-Lanthenay

Ces trois classes remportent toutes une demi-journée d'animation nature pour leur classe. Les autres classes participantes se sont vues offrir un gîte à chauve-souris à installer à l'école pour pouvoir accueillir ces charmants petits mammifères.

Nos présentations et ateliers ont donné envie à une dizaine de visiteurs d'adhérer à SNE : Nous sommes maintenant 360 adhérents pour 2021 et l'année n'est pas finie... , bienvenue à eux !

Merci à tous les bénévoles qui se sont donnés sans compter pour que ce salon soit une réussite.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

## REMERCIEMENTS

Un petit mot d'adieu pour notre animatrice Aurélie SIMART qui nous a quitté en juillet dernier pour se rapprocher de son conjoint muté professionnellement dans la Haute Loire.

Un grand merci pour toute cette décennie passée à l'association. Aurélie, par ses qualités reconnues à SNE, pour son formidable travail accompli auprès des différents publics privés et institutionnels, a démontré quelle avait; par son calme, sa gentillesse, son pragmatisme

et ses compétences professionnelles reconnues et affirmées en tant qu'animatrice et éducatrice à l'environnement; fait partager ses connaissances sur la faune et la flore ainsi que divers ateliers pour les enfants des écoles maternelles élémentaires, collèges et lycées .

Elle a su sensibiliser divers publics notamment sur nos sorties annuelles (SI) et estivales de l'eau sur les thèmes environnementaux. Elle a aussi avec tout autant d'enthousiasme assuré le suivi de l'animation des projets Opération Zéro Pesticide et bien d'autres en relation avec le gaspillage alimentaire et le défi énergie. Elle avait

également le profil idéal pour sensibiliser les enfants en situation de handicap lors de ses animations en IME.

L'ensemble des salariés s'associent à la démarche du Conseil d'Administration pour te remercier du fond du cœur pour ce

magnifique travail accompli.

Nous te souhaitons une bonne adaptation dans ta nouvelle région d'adoption Auvergne-Rhône Alpes et au plaisir de te retrouver prochainement.

Chers amis,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que j'évoque aujourd'hui le départ de Charlotte et Patrice. Ils ont posé des jalons depuis plus de 20 ans la vie pour Patrice à SNE. Leur parcours a été atypique, ils ont surmonté de nombreuses embûches. Patrice a su dans des moments particulièrement difficiles reprendre le flambeau au moment où l'association connaissait les pires difficultés. Je le rappelle : l'association était en cessation de paiements et s'était séparée d'un certain nombre de ses collaborateurs.

Patrice par son esprit intuitif n'a pas hésité un seul instant à baisser sa rémunération ainsi que Charlotte et Eva pendant 18 mois pour remettre sur rail l'association. Il a su s'entourer de personnes compétentes tant en animation qu'en études. Par sa formation juridique, il a amené son expérience sur les nombreux combats à mener pour la défense de l'environnement aidée par Charlotte sur le plan de la communication et infographie

Je vais dresser maintenant un tableau assez exhaustif de ces deux salariés incontournables piliers de l'association

Charlotte a su, par ses compétences reconnues et affirmées en communication et infographie, par sa très grande disponibilité, par sa gentillesse et son esprit créatif avisé, développer des outils en rendant plus attractifs les projets structurants de l'association : la conception de la lettre aux adhérents, la lettre mensuelle, diverses plaquettes sur différentes thématiques et brochures, Elle a été le fer de lance de la conception du site internet de SNE, FNE CVL et associations du notre réseau. Charlotte a donné un nouvel élan à SNE. De par ses qualités professionnelles reconnues et familiarisée avec les nouveaux logiciels elle a assumé sans faille le développement et la maintenance.

Pour sa part Patrice, bien que souvent remis en cause par son manque d'autorité et son repli sur soi-même de la part de certains salariés et administrateurs, a su par sa très grande rigueur, sa disponibilité, son savoir-faire, sa gentillesse, sa discrétion, son abnégation, ses qualités humaines et bien sûr ses compétences de juriste incontournables, développer et mener à bien les projets environnementaux (Appels à projets, mise en valeur de sites, suivi des ZNIEFF, préparation

d'actions en référé, et bien d'autres référents en Région Centre des CAPASSO pour le compte des associations environnementales. De ce fait, Patrice est devenu la véritable colonne vertébrale de l'association. Il a tissé des liens forts avec nos principaux partenaires que sont le Conseil Régional du Centre Val de Loire (convention verte les Conseils départementaux du Cher, Loiret et Loir et Cher, la DREAL, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui nous ont apporté leur concours au travers nos travaux de création, restauration et réhabilitation de sentiers d'interprétation pédagogique, études naturalistes, suivi de la faune flore, objectif zéro pesticide, climat 2030, qualité de l'air intérieur, gaspillage alimentaire) et également avec les collectivités locale (le salon des éco consommateurs, le bioparc au Château de Beauvais, les salons d'automne. Patrice a construit au fil du temps, une vitrine de l'association reconnue de nos partenaires privilégiés. Par la constance de ses projets, Patrice a permis d'accroître notablement le chiffre d'affaires de SNE. Avant son départ il a multiplié les relations avec les acteurs de l'environnement pour pérenniser le devenir de SNE à court et moyen terme.

Je souhaite à Charlotte et Patrice, la réussite pour leur nouveau challenge à Noirmoutier, la terre de natale et berceau de la famille de Patrice. Ils auront à cœur de s'engager sur une nouvelle voie de location touristique et j'en suis sûr sauront relever le défi.

La transition, est déjà assurée, puisque Clotilde, notre nouvelle recrue en communication et infographie, connaissant bien l'association par son service civique et son CDD effectué il y a deux ans.

Très professionnelle et dynamique, Elle saura reprendre très rapidement le flambeau. Isabelle, notre nouvelle directrice dont le profil, correspondant parfaitement au poste recherché, a subi dès son arrivée des pressions insupportables de la part d'un groupe de salariés qui ont toujours contesté la hiérarchie.

Pour conclure sur une note plus optimiste, merci beaucoup à Charlotte et Patrice pour toutes ces années passées ensemble, et j'aurai le plaisir de vous retrouver dans votre île qui vous tient tant à cœur.

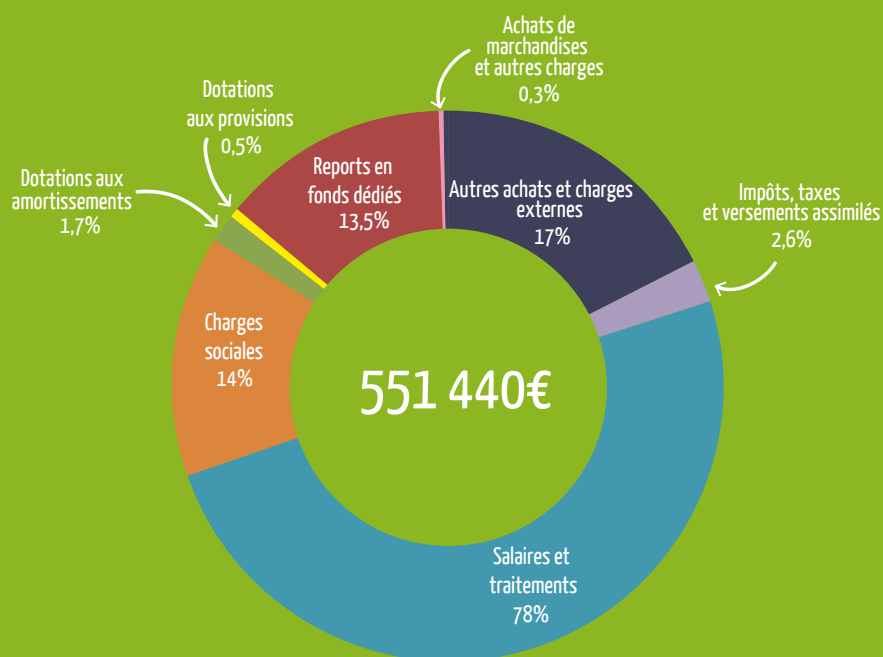
Didier Roux, Trésorier

Toute l'équipe du Conseil d'Administration, les permanents et l'ensemble des adhérents de Sologne Nature Environnement tiennent ici à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur concours dans la réalisation de nos différentes missions ainsi que nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, et que nous ne nommerons pas individuellement de crainte d'en oublier quelques-uns, tant ils ont été nombreux. Ceux-ci se reconnaîtront très facilement dans ce rapport annuel, que nous leur dédions, car c'est aussi le leur.

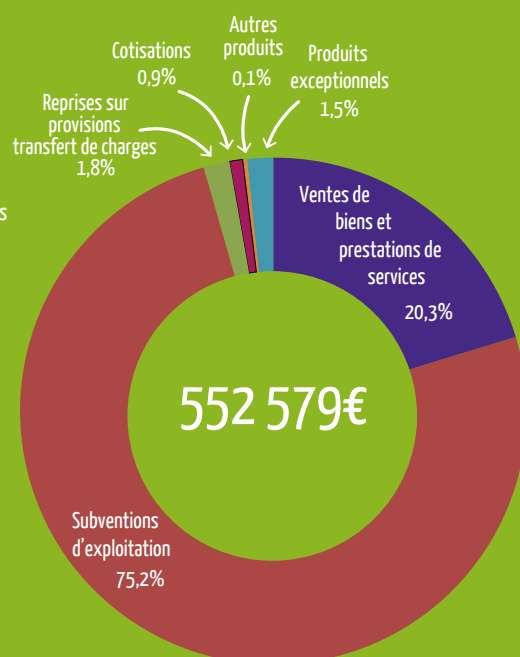
A Romorantin-Lanthenay, le 11 juin 2022.

Pour l'équipe des permanents,  
Patrice Devineau, Directeur

# RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021



CHARGES 2021



PRODUITS 2021

# BILAN 2021

## ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	120 670	91 329	29 341
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 094	5 094	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 696	86 235	20 461
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 880		8 880
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>352 608</b>		<b>352 608</b>
CRÉANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	46 425		46 425
AUTRES CRÉANCES	216 112		216 112
DISPONIBILITÉS	98 333		98 333
AVANCES ET ACOMPTES			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 222		1 222

## PASSIF

FONDS PROPRES	209 287
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	9 159
RÉSERVES	174 820
REPORT À NOUVEAU	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 139
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	24 169
<b>FONDS DEDIES, DETTES ET PROVISIONS</b>	<b>182 145</b>
FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	74 408
PROVISIONS POUR CHARGES	23 776
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	7 540
DETTES FISCALES ET SOCIALES	76 421
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	

TOTAUX

482 761

91 329

391 432

391 432



# PRÉVISIONNEL 2022

## COMPTES DE CHARGES 2022

ACHATS POUR REVENTE	300
ACHATS DE MARCHANDISES	300
PRODUITS D'ENTRETIEN	250
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	4000
FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET CONSOMMABLES	2300
CARBURANT	3000
ACHATS MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS	9550
PRESTATIONS DIVERSES	49517
LOYERS LOCAUX ROMORANTIN	5387
LOCATIONS IMMOBILIERES ET MOBILIERES	600
ENTRETIEN ET REPARATIONS	2000
LOCATION ET MAINTENANCE COPIEUR ET LOGICIELS	4000
ASSURANCES MAIF	6300
DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	400
PERSONNEL ASSOCIATION D'ENTRAIDE MULTISERVICES (MENAGE LOCAUX)	2800
PERSONNEL EXTERIEUR	1500
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	6313
HONORAIRES AVOCATS	1500
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	2741
ANNONCES/PUBLICITE/IMPRIMES	3000
CADEAUX DEPART CDD/VOLONTAIRES/STAGIAIRES	600
DEPLACEMENTS MISSIONS/RECEPTIONS	5700
INDEMNISATION STAGIAIRES/SERVICES CIVIQUES	3300
AFFRANCHISSEMENTS	2300
TELECOMMUNICATIONS	2600
FRAIS DE TELETRAVAIL	1600
FRAIS BANCAIRES	600
COTISATIONS DIVERSES	600
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	103358
FORMATION PROFESSIONNELLE	10000
TAXE SUR LES SALAIRES	1162
MEDECINE DU TRAVAIL	864
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12026
CHARGES SOCIALES 12 EMPLOIS	82882
SALAIRES BRUTS 12 EMPLOIS	331664
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES 11 EMPLOIS	414546
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10400
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10400
CHARGES DIVERSES GESTION	38
DROITS D'AUTEUR	140
AUTRES CHARGES	178
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>550 358</b>

## COMPTES DE PRODUITS 2022

VENTE PRODUITS S.N.E.	600
VENTES MARCHANDISES	600
TOTAL ETUDES DIVERSES	18 500
TOTAL ANIMATIONS DIVERSES	50 000
PART COMMUNALE INVENTAIRES BIODIVERSITE COMMUNALE	13 928
PART COMMUNALE PROGRAMMES OBJECTIF CLIMAT 2030	600
COMMUNE DE LOREUX : SENTIER PEDAGOGIQUE	16 089
TOTAL VALORISATION DE SITES	16 089
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL MOUVEMENT ASSOCIATIF ET CONCEPTION GRAPHIQUE	11 000
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE	1 500
PRODUCTION D'AUTRES SERVICES	111 617
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE/PAYS	25 920
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE : OC30	1 840
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE : CONVENTION VERTE	75 311
DREAL CENTRE VAL DE LOIRE/PNADT	26 925
DREAL CENTRE VAL DE LOIRE/PLAN DE RELANCE : PROJET OBJECTIF MARES	16 705
DRAAF CENTRE VAL DE LOIRE/PROGRAMME PLANTONS DES HAIES : PROJET CENTR'HAIES	4 275
DREAL CENTRE VAL DE LOIRE : APPEL A PROJETS SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	5 519
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIR ET CHER	60 270
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER	19 717
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	7 240
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	41 760
FONDS EUROPEEN LEADER : ECOBALADES	8 947
PAYS DE GRANDE SOLOGNE/CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE : ECOBALADES	10 396
VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY	10 000
48 AUTRES COMMUNES : ALLOUIS, BILLY, CHAUMONT-SUR-THARONNE, CHATRES SUR CHER, CHOUSSY, CLERY SAINT ANDRE, CONTRES, CORMERAY, COUFFY, COULLONS, FONTAINES EN SOLOGNE, LA CHAUSSEE SAINT VICTOR, LA FERTE IMBAULT, LA FERTE SAINT AUBIN, LA FERTE SAINT-CYR, LA MAROLLE EN SOLOGNE, LANGON-SUR-CHER, LE CONTROIS EN SOLOGNE, LIGNY LE RIBAUT, LOREUX, MENNETOU SUR CHER, MER, MERY SUR CHER, MEZIERE LEZ CLERY, MONT PRES CHAMBORD, MUR DE SOLOGNE, NANÇAY, NEUVY SUR BEUVRON, NOUAN LE FUZELIER, NEUVY SUR BARANGEON, NOYERS SUR CHER, OISLY, PIERREFITTE-SUR-SAULDRE, PRESLY, PRUNIER-SUR-SOLOGNE, SAINT AIGNAN, SAINT CYR EN VAL, SAINT LAURENT NOUAN, SAINTE MONTAINE, SASSAY, SELLES SAINT DENIS, SELLES SUR CHER, VALAIRE, VERNOU EN SOLOGNE, VILLEFRANCHE-SUR-CHER, VILLENY, VOUZERON, VOUZON	5 000
PARTENARIATS PUBLICS SUR PROJETS	319 824
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	750
PARTICIPATION CADEAUX	250
CUJ/SERVICES CIVIQUES	1 800
FONJEP JEUNES	7 164
UNIFORMATION	6 000
REPRISE SUR AMORT. PROV. ET TRANSFERT DE CHARGES	15 964
COTISATIONS ADHERENTS	6 000
DONS	2 000
COTISATIONS	8 000
REPRISE SUBV INVESTISSEMENT	6 945
APPEL A PROJETS FONDATION	8 000
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	74 408
AUTRES PRODUITS DONT MECENAT	5 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 353
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>550 358</b>





[www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)

## Coordonnées

**Sologne Nature Environnement**  
Château de Beauvais - BP 136  
41200 Romorantin-Lanthenay

 02 54 76 27 18     [info@sologne-nature.org](mailto:info@sologne-nature.org)  
 02 54 76 40 30     [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)  
 [www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt](http://www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt)

Document rédigé par Sologne Nature Environnement - Imprimé par nos soins sur papier recyclé  
Crédits photos : Sologne Nature Environnement